

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2013**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

SOMMAIRE

P Blanche Rapport de présentation du Budget

P Saumon

BUDGET PRINCIPAL

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement
- Présentation croisée par fonction

- Annexes

P Bleue

BUDGET DU SERVICE DRAGAGE

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement

- Annexes

P Lilas

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

- Annexes

P Vert

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT EN NON COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2013

Mes chers Collègues,

Le projet de Budget Primitif de l'Exercice 2013 qui est soumis à votre approbation se présente en quatre parties :

- un Budget Principal , (Instruction M14)	15 885 271,65 €
- un Budget Annexe de notre Service Dragage, (Instruction M14).	1 056 530,83 €
- un Budget Annexe de notre Service de l'Assainissement Collectif, (Instruction M49).	36 689 527,84 €
- un Budget Annexe de notre Service d'Assainissement non Collectif (Instruction M49)	15 298,74 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET 2013	53 646 629,06 €

I - BUDGET PRINCIPAL

Ce Budget est équilibré, en recettes et en dépenses, à **15 885 271,65 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	9 206 656,94 €	9 206 656,94 €
Section d'Investissement	6 678 614,71 €	6 678 614,71 €
TOTAL	15 885 271,65 €	15 885 271,65 €

1) Section de Fonctionnement

a : Recettes

Le produit des contributions des membres du Syndicat reste identique à celui de 2012, soit 6 495 296 € pour l'année 2013 auquel s'ajoute la dotation générale de décentralisation (400 000 €), les recettes des budgets annexes et autres (990 150 €), des atténuations de charges (29 000 €), une subvention exceptionnelle de (15 000 €), l'amortissement des subventions (340 320 €) et l'excédent reporté (936 890,94 €).

Total des recettes	9 206 656,94 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

Les dépenses de Fonctionnement sont en baisse de 1,55% par rapport à l'exercice 2012 ;
Le virement à la Section d'Investissement sera de 2 705 000 € ; il était de 1 950 000 €, en 2012.

Total des Dépenses	9 206 656,94 €
---------------------------	-----------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouvons, dans la Section d'Investissement :

- le montant du virement de la Section de Fonctionnement	2 705 000,00 €
- le Fonds de Compensation de la TVA	865 000,00 €
- l'amortissement des immobilisations	618 120,00 €
- les subventions d'équipement relatives aux propositions nouvelles	13 900,00 €
- l'affectation du résultat 2012	1 950 000,00 €
- l'excédent reporté de 2012	46 594,71 €
- les reports de crédits de 2012	480 000,00 €

Total des recettes	6 678 614,71 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

* Dépenses financières :	1 241 614,71 €
--------------------------	----------------

- Remboursement du capital des avances remboursables et emprunts	255 000,00 €
- Amortissement des subventions :	340 320,00 €
- dépenses imprévues :	162 849,90 €
- les restes à réaliser de l'exercice 2012	483 444,81 €

* Dépenses d'équipement : propositions nouvelles	5 437 000,00 €
--	----------------

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

Opération n° 10	Dessablage de la Leyre	100 000,00 €
Opération n° 11	Réensablement des plages	560 000,00 €
Opération n° 12	Traitement des eaux pluviales	1 915 000,00 €
Opération n° 13	Travaux de dragage hydraulique	250 000,00 €
Opération n° 16	Matériels et Equipements nautiques	44 000,00 €
Opération n° 17	Désenvasement des ports	700 000,00 €
Opération n° 18	Canal des Étangs	70 000,00 €
Opération n° 19	Salle du Comité	600 000,00 €
Opération n° 20	Acquisition de matériel et travaux pour le siège	250 000,00 €
Opération n° 21	Acquisition de matériel pour le SHI	70 000,00 €
Opération n° 22	Balisage des passes	60 000,00 €
Opération n° 23	Tourisme	60 000,00 €
Opération n° 25	Balisage intra-bassin	60 000,00 €
Opération n° 26	Pôle de ressources Numériques	96 000,00 €
Opération n° 27	Contrat de Projet	250 000,00 €
Opération n° 28	Etudes et acquisitions de données environnementales	352 000,00 €

Total des dépenses	6 678 614,71 €
---------------------------	-----------------------

II - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à **1 056 530,83 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	617 968,10 €	617 968,10 €
Section d'Investissement	438 562,73 €	438 562,73 €
TOTAL	1 056 530,83 €	1 056 530,83 €

1) Section de Fonctionnement

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit, en recettes :

a : Recettes

- Travaux divers (Réensablement, dragage et désenvasement) 550 000,00 €
- l'amortissement des subventions 1 500,00 €
- l'excédent reporté 66 468,10 €

Total des Recettes	617 968,10 €
---------------------------	---------------------

b : Dépenses

- les charges à caractère général 218 500,00 €
- les charges de personnel 309 000,00 €
- les amortissements 81 030,00 €
- les dépenses imprévues 2 438,10 €
- le virement à la section d'investissement 7 000,00 €

Total des Dépenses	617 968,10 €
---------------------------	---------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouverons :

- l'amortissement des immobilisations 81 030,00 €
- le virement de la Section de Fonctionnement 7 000,00 €
- le FCTVA 9 200,00 €
- l'affectation de résultat 140 000,00 €
- l'excédent reporté 201 332,73 €

Total des Recettes	438 562,73 €
---------------------------	---------------------

Ces recettes permettront de financer les dépenses suivantes :

b : Dépenses

- l'opération d'investissement n° 10 - Dragage 438 562,73 €
 - des études 75 000,00 €
 - des insertions 5 000,00 €

matériels divers	30 000,00 €
meubles	4 400,00 €
travaux	210 000,00 €
Amortissement Subv.	1 500,00 €
des reports de crédits	103 106,87 €
des dépenses imprévues	9 555,86 €

Total des Dépenses	438 562,73 €
---------------------------	---------------------

III - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à **36 689 527,84 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section d'Exploitation	12 669 883,79 €	12 669 883,79 €
Section d'Investissement	24 019 644,05 €	24 019 644,05 €
TOTAL	36 689 527,84 €	36 689 527,84 €

1) Section d'Exploitation

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes :

- Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) ex PRE :	1 500 000,00 €
- Redevances d'assainissement :	6 800 000,00 €
- Redevance d'assainissement de la BA 120 :	60 000,00 €
- Redevance d'assainissement de Smurfit :	800 000,00 €
- Redevances domaniales	100 000,00 €
- Remboursement d'annuités d'emprunts par le Département :	10 000,00 €
- Dotation à l'amortissement des subventions :	992 095,00 €
- L'excédent reporté	2 407 788,79 €

TOTAL	12 669 883,79 €
--------------	------------------------

b : Dépenses

Le montant des dépenses de la Section d'Exploitation sont les suivantes :

-les charges à caractère général	1 406 000,00 €
-les charges de personnel	542 150,00 €
-les admissions en non valeur	60 000,00 €
-les charges financières	742 000,00 €
-les charges exceptionnelles	75 000,00 €
-les amortissements	3 886 900,00 €
-les dépenses imprévues	87 833,79 €
-le virement à la section d'investissement	5 870 000,00 €

TOTAL	12 669 883,79 €
--------------	------------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes de la Section d'Investissement :

- Le montant du virement de la Section d'Exploitation	5 870 000,00 €
- L'amortissement des immobilisations	3 886 900,00 €
- La récupération de la TVA :	1 700 000,00 €
- Opération patrimoniale de la TVA :	1 700 000,00 €
- Le remboursement des annuités d'emprunts	50 900,00 €
- Les subventions d'équip et les restes à réaliser 2012	150 000,00 €
- L'affectation du résultat	6 110 000,00 €
- L'excédent reporté	4 551 844,05 €

Total des Recettes	24 019 644,05 €
---------------------------	------------------------

b : Dépenses

- Dépenses financières :	7 439 644,05 €
* amortissement des subventions :	992 095,00 €
* opération patrimoniale de la TVA :	1 700 000,00 €
* emprunts et dettes :	2 639 400,00 €
* dépenses imprévues	236 793,79 €
* les restes à réaliser de 2012	1 871 355,26 €
- Dépenses d'équipement : propositions nouvelles	16 580 000,00 €

Opération n° 1	Collecteur Principal : travaux programmés	2 000 000,00 €
Opération n° 3	Collecteur Principal : grosses réparations	200 000,00 €
Opération n° 6	Réseaux de collecte : AOV	500 000,00 €
Opération n° 7	Réseaux de collecte : Rénovation avec tranchée	1 300 000,00 €
Opération n° 8	Réseaux de collecte : Réhabilitation sans tranchée	600 000,00 €
Opération n° 9	Station d'épuration : travaux programmés	1 850 000,00 €
Opération n° 11	Stations de pompage : travaux programmés	2 300 000,00 €
Opération n° 13	Télégestion	50 000,00 €
Opération n° 14	Murets techniques	50 000,00 €
Opération n° 15	Wharf de La Salie	280 000,00 €
Opération n° 16	Traitement anti H2S	210 000,00 €
Opération n° 17	Bassins de rétention : travaux programmés	4 880 000,00 €
Opération n° 20	Récupération des eaux noires	10 000,00 €
Opération n° 22	Investissement liés au contrat d'affermage	300 000,00 €
Opération n° 23	Réseaux de collecte : Extension	2 050 000,00 €

Nos dépenses d'investissement s'élèvent donc à la somme de :

Total des dépenses	24 019 644,05 €
---------------------------	------------------------

IV - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à **15 298,74 €**.

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	15 298,74 €	15 298,74 €
Section d'Investissement	- €	- €
TOTAL	15 298,74 €	15 298,74 €

Section de Fonctionnement

a : Recettes

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit en recettes :

- article 7062 redevance des usagers pour ouvrages neufs et ouvrages en service	8 000,00 €
- article 747 subvention du Conseil Général pour ouvrages en service	5 000,00 €
- chapitre 002 excédent reporté	2 298,74 €

Total des Recettes	15 298,74 €
---------------------------	--------------------

b : Dépenses

- article 60 Achats et fournitures (carburants)	1 198,74 €
- article 61 Services extérieurs entretien	200,00 €
- article 62 Autres services (télécommunication)	200,00 €
- chapitre 012 Charges de personnel	13 000,00 €
- article 654 Admission en non valeur	500,00 €
- article 673 annulation de titre sur années antérieures	200,00 €

Total des Dépenses	15 298,74 €
---------------------------	--------------------

Ces précisions données, le Budget Primitif de l'Exercice 2013, se présente, dans le détail, de la façon suivante :

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	X	
p.26	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.26	A4 - Etat des provisions		X
p.26	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.29	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.30	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.31	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.32	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.33	A8 - Etat des charges transférées		X
p.34	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
P.36	B1.2 - Calcul du ration d'endettement		X
p.36	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.36	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.36	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.36	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.37	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.38	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.39/40	C1 - Etat du personnel	X	
p.41	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.42	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.42	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.42	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.42	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.43	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes / Repartition des membres des communes	X	
p.43	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

Commune _____	BUDGET BP
---------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	107 794
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	54,58	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	73,56	
4	Dépenses d'équipement brut/population	50,43	
5	Encours de dette/population	29,97	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,54	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,19	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,68	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,40	

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMFP élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- **avec les chapitres « opérations d'équipement »** de l'état III B 3 (2) ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif – cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 9 206 656,94	D 8 269 766,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 936 890,94 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 9 206 656,94	D+E+F 9 206 656,94

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 6 195 169,90	J 6 152 020,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 483 444,81	K 480 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L 46 594,71 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 6 678 614,71	J+K+L 6 678 614,71

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 15 885 271,65	D+E+F+J+K+L 15 885 271,65
----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	3 330 000,00		2 285 800,00	2 285 800,00	2 285 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 274 000,00		3 190 000,00	3 190 000,00	3 190 000,00
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00		103 500,00	103 500,00	103 500,00
	Total des dépenses de gestion courante	6 707 500,00		5 579 300,00	5 579 300,00	5 579 300,00
66	Charges financières	152 361,31		129 615,14	129 615,14	129 615,14
67	Charges exceptionnelles	3 500,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues	5 147,94		170 621,80	170 621,80	170 621,80
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 868 509,25		5 883 536,94	5 883 536,94	5 883 536,94
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 950 000,00		2 705 000,00	2 705 000,00	2 705 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	532 760,00		618 120,00	618 120,00	618 120,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 482 760,00		3 323 120,00	3 323 120,00	3 323 120,00
	TOTAL	9 351 269,25		9 206 656,94	9 206 656,94	9 206 656,94

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 206 656,94

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	27 000,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 137 009,00		990 150,00	990 150,00	990 150,00
74	Dotations et participations	6 935 296,00		6 895 296,00	6 895 296,00	6 895 296,00
	Total des recettes de gestion courante	8 099 305,00		7 914 446,00	7 914 446,00	7 914 446,00
77	Produits exceptionnels	2 260,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 101 565,00		7 929 446,00	7 929 446,00	7 929 446,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	466 000,00		340 320,00	340 320,00	340 320,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	466 000,00		340 320,00	340 320,00	340 320,00
	TOTAL	8 567 565,00		8 269 766,00	8 269 766,00	8 269 766,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	936 890,94
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 206 656,94

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	2 982 800,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	5 671 665,85	483 444,81	5 437 000,00	5 437 000,00	5 920 444,81
	Total des dépenses d'équipement	5 671 665,85	483 444,81	5 437 000,00	5 437 000,00	5 920 444,81
16	Emprunts et dettes assimilées	320 510,00		255 000,00	255 000,00	255 000,00
020	Dépenses imprévues	12 903,68		162 849,90	162 849,90	162 849,90
	Total des dépenses financières	333 413,68		417 849,90	417 849,90	417 849,90
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 005 079,53	483 444,81	5 854 849,90	5 854 849,90	6 338 294,71

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	466 000,00		340 320,00	340 320,00	340 320,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	466 000,00		340 320,00	340 320,00	340 320,00

TOTAL		6 471 079,53	483 444,81	6 195 169,90	6 195 169,90	6 678 614,71
--------------	--	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 678 614,71
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	731 000,00	480 000,00	13 900,00	13 900,00	493 900,00
	Total des recettes d'équipement	731 000,00	480 000,00	13 900,00	13 900,00	493 900,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	432 400,00		865 000,00	865 000,00	865 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	3 040 000,00		1 950 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 260,00				
	Total des recettes financières	3 470 140,00		2 815 000,00	2 815 000,00	2 815 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 201 140,00	480 000,00	2 828 900,00	2 828 900,00	3 308 900,00

021	Virement de la section de fonctionnement (5)	1 950 000,00		2 705 000,00	2 705 000,00	2 705 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	532 760,00		618 120,00	618 120,00	618 120,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 482 760,00		3 323 120,00	3 323 120,00	3 323 120,00

TOTAL		6 683 900,00	480 000,00	6 152 020,00	6 152 020,00	6 632 020,00
--------------	--	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	46 594,71
--	---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 678 614,71
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	2 982 800,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 285 800,00		2 285 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 190 000,00		3 190 000,00
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00		103 500,00
66	Charges financières	129 615,14		129 615,14
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		618 120,00	618 120,00
022	Dépenses imprévues	170 621,80		170 621,80
023	Virement à la section d'investissement		2 705 000,00	2 705 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	5 883 536,94	3 323 120,00	9 206 656,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 206 656,94
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		340 320,00	340 320,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	255 000,00		255 000,00
	Total des opérations d'équipement	5 920 444,81		5 920 444,81
020	Dépenses imprévues	162 849,90		162 849,90
	Dépenses d'investissement –Total	6 338 294,71	340 320,00	6 678 614,71

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	6 678 614,71
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	29 000,00		29 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	990 150,00		990 150,00
74	Dotations et participations	6 895 296,00		6 895 296,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	340 320,00	355 320,00
	Recettes de fonctionnement – Total	7 929 446,00	340 320,00	8 269 766,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	936 890,94
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 206 656,94
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	865 000,00		865 000,00
13	Subventions d'investissement	493 900,00		493 900,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		618 120,00	618 120,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 705 000,00	2 705 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 358 900,00	3 323 120,00	4 682 020,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	46 594,71
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 950 000,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 678 614,71
--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	3 330 000,00	2 285 800,00	2 285 800,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<Terr.à Am.)	1 130 000,00		
60611	Eau et assainissement	7 000,00	6 500,00	6 500,00
60612	Energie - Electricité	26 500,00	26 500,00	26 500,00
60613	Chauffage urbain	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	67 500,00	71 500,00	71 500,00
60628	Autres Fourn. non stockées	20 000,00	24 500,00	24 500,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit Equip.	36 000,00	44 000,00	44 000,00
60636	Vêtements de travail	6 700,00	9 200,00	9 200,00
6064	Fournitures administratives	39 000,00	39 000,00	39 000,00
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	1 200,00		
6135	Locations mobilières	43 500,00	45 000,00	45 000,00
61521	Terrains	8 000,00	9 000,00	9 000,00
61522	Bâtiments	21 000,00	41 000,00	41 000,00
61551	Matériel roulant	45 200,00	48 800,00	48 800,00
61558	entretien réparat°autr fournit	121 500,00	189 300,00	189 300,00
6156	Maintenance	5 500,00	6 500,00	6 500,00
616	Primes d'assurances	109 500,00	96 700,00	96 700,00
617	Etudes et recherches	110 500,00	137 000,00	137 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	16 500,00	23 500,00	23 500,00
6184	Vers. à des Org. de formation	41 000,00	50 000,00	50 000,00
6185	Frais de colloques & séminaires	3 500,00	4 500,00	4 500,00
6188	Autres frais divers	139 500,00	147 500,00	147 500,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	279 000,00	365 400,00	365 400,00
6233	Foires et expositions	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6236	Catalogues et imprimés	372 800,00	161 500,00	161 500,00
6241	Transports de biens	500,00	700,00	700,00
6251	Voyages et déplacements	8 500,00	11 600,00	11 600,00
6257	Réceptions	96 000,00	113 500,00	113 500,00
6261	Frais d'affranchissement	42 500,00	39 000,00	39 000,00
6262	Frais de télécommunications	48 100,00	53 300,00	53 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 000,00	43 000,00	43 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	283 000,00	308 800,00	308 800,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	1 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 274 000,00	3 190 000,00	3 190 000,00
6331	Versement de transport	8 200,00	8 300,00	8 300,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	7 500,00	7 600,00	7 600,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	32 700,00	32 000,00	32 000,00
64111	Rémunération principale	1 200 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	7 700,00	8 000,00	8 000,00
64118	Autres indemnités	516 953,00	463 000,00	463 000,00
64131	Rémunération	573 000,00	582 000,00	582 000,00
64138	Autres indemnités	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	278 000,00	290 000,00	290 000,00
64518	Cotisations à la CNAFMC	15 000,00	16 500,00	16 500,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	359 300,00	343 000,00	343 000,00
64538	Cotisations retraite USM ENIM	69 000,00	69 500,00	69 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	34 401,00	31 500,00	31 500,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	8 600,00	9 000,00	9 000,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	5 850,00	6 300,00	6 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	3 300,00	3 300,00
6478	Autres Ch. sociales diverses	103 296,00	117 000,00	117 000,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	103 500,00	103 500,00	103 500,00
6531	Indemnités	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6532	Frais de mission	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 500,00	5 500,00	5 500,00
654	Pertes sur Cré. irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	27 000,00	27 000,00	27 000,00
658	Ch. Div. de la Gest. courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 707 500,00	5 579 300,00	5 579 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	152 361,31	129 615,14	129 615,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 000,00	132 000,00	132 000,00
66112	Intérêts rattachement des ICNE	72 261,31	-7 384,86	-7 384,86
6618	Intérêts des autres dettes	100,00		
668	Autres charges financières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	3 500,00	4 000,00	4 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	3 500,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	5 147,94	170 621,80	170 621,80
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 868 509,25	5 883 536,94	5 883 536,94

023	Virement à la section d'investissement	1 950 000,00	2 705 000,00	2 705 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	532 760,00	618 120,00	618 120,00
676	Diff.Réal.(> 0)Transf. en Inv.	2 260,00		
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	530 500,00	618 120,00	618 120,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 482 760,00	3 323 120,00	3 323 120,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 482 760,00	3 323 120,00	3 323 120,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 351 269,25	9 206 656,94	9 206 656,94
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	9 206 656,94

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	27 000,00	29 000,00	29 000,00
6419	Remb. sur Réim. du Pers.	27 000,00	29 000,00	29 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 137 009,00	990 150,00	990 150,00
70872	par budg annex et les reg mun.	986 009,00	941 150,00	941 150,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	151 000,00	49 000,00	49 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	6 935 296,00	6 895 296,00	6 895 296,00
746	Dot. Gén. de décentralisation	440 000,00	400 000,00	400 000,00
74748	Autres communes	6 495 296,00	6 495 296,00	6 495 296,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 099 305,00	7 914 446,00	7 914 446,00
(a) = 70+73+74+75+013				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	2 260,00	15 000,00	15 000,00
774	Subventions exceptionnelles		15 000,00	15 000,00
775	Produits des cessions d'Immo.	2 260,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 101 565,00	7 929 446,00	7 929 446,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	466 000,00	340 320,00	340 320,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	466 000,00	340 320,00	340 320,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		466 000,00	340 320,00	340 320,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	8 567 565,00	8 269 766,00	8 269 766,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	9 206 656,94

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	5 671 665,85	5 437 000,00	5 437 000,00
0010	Dessablage de la Leyre	110 000,00	100 000,00	100 000,00
0011	Réensablement des plages	938 739,39	560 000,00	560 000,00
0012	Eaux pluviales	1 745 131,52	1 915 000,00	1 915 000,00
0013	Travaux de dragage	352 571,28	250 000,00	250 000,00
0014	Contrat de Plan Etat/Région :			
0015	Contrat de Plan Etat/Région :			
0016	Matériels et équipements nauti	40 000,00	44 000,00	44 000,00
0017	Désenvasement des ports	60 000,00	700 000,00	700 000,00
0018	Canal des Etangs	60 000,00	70 000,00	70 000,00
0019	Salle du Comité	100 000,00	600 000,00	600 000,00
0020	Acquisitions et travaux pour l	245 237,24	250 000,00	250 000,00
0021	Acquis. matériel pour le SHI	93 661,16	70 000,00	70 000,00
0022	Travaux de balisages des passe	68 999,90	60 000,00	60 000,00
0023	Tourisme	46 000,00	60 000,00	60 000,00
0024	Route de l'huitre - signalitiq			
0025	Travaux de Balisage	60 000,00	60 000,00	60 000,00
0026	Pôle de Ressources Numériques	66 782,04	96 000,00	96 000,00
0027	Contrat de Projet : Renouvelle	894 657,46	250 000,00	250 000,00
0028	Etudes et acquisitions environnementales	139 885,86	352 000,00	352 000,00
0029	Mesure Environnementale : CET	650 000,00		
	Total des dépenses d'équipement	5 671 665,85	5 437 000,00	5 437 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
1312	Régions			
16	Emprunts et dettes assimilées	320 510,00	255 000,00	255 000,00
1641	Emprunts en Euros	236 370,00	174 300,00	174 300,00
16871	Etat et Etab. nationaux	84 140,00	80 700,00	80 700,00
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	12 903,68	162 849,90	162 849,90
	Total des dépenses financières	333 413,68	417 849,90	417 849,90

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		6 005 079,53	5 854 849,90	5 854 849,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	466 000,00	340 320,00	340 320,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	466 000,00	340 320,00	340 320,00
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	280 000,00	164 770,00	164 770,00
13912	<i>Régions</i>	156 000,00	151 600,00	151 600,00
13913	<i>Départements</i>	30 000,00	23 950,00	23 950,00
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		466 000,00	340 320,00	340 320,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	6 471 079,53	6 195 169,90	6 195 169,90
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	483 444,81
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 678 614,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(6) Pour les comptes 15..., 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	731 000,00	13 900,00	13 900,00
1311	Etat et Etab. nationaux	276 000,00		
1312	Régions	455 000,00	13 900,00	13 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		731 000,00	13 900,00	13 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 472 400,00	2 815 000,00	2 815 000,00
10222	F.C.T.V.A.	432 400,00	865 000,00	865 000,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	3 040 000,00	1 950 000,00	1 950 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 260,00		
Total des recettes financières		3 470 140,00	2 815 000,00	2 815 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 201 140,00	2 828 900,00	2 828 900,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 950 000,00	2 705 000,00	2 705 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	532 760,00	618 120,00	618 120,00
192	<i>+ ou - values sur cess. d'immo</i>	2 260,00		
28031	<i>Frais d'études</i>	80 500,00	107 140,00	107 140,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	7 300,00	9 575,00	9 575,00
280414	<i>Communes</i>	44 000,00		
2804148	<i>Bâtiments et installations</i>		86 670,00	86 670,00
2804181	<i>Biens mobil., matériel & étude</i>		600,00	600,00
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	57 000,00	81 885,00	81 885,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	246 000,00	256 490,00	256 490,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	36 000,00	24 150,00	24 150,00
28184	<i>Mobilier</i>	9 500,00	11 490,00	11 490,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	50 200,00	40 120,00	40 120,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 482 760,00	3 323 120,00	3 323 120,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 482 760,00	3 323 120,00	3 323 120,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 683 900,00	6 152 020,00	6 152 020,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	480 000,00
----------------------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	46 594,71
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	6 678 614,71
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : Dessablage de la Leyre

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		334 236,80	2 146,82	100 000,00	100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	711,12				
2033	Frais d'insertion	711,12				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			100 000,00	100 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			100 000,00	100 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	333 525,68	2 146,82			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	333 525,68	2 146,82			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	102 146,82
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0011

LIBELLE : Réensablement des plages

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		5 486 379,77	a	560 000,00	b	560 000,00
20	Immobilisations incorporelles	190 336,11				
2031	Frais d'études	174 561,72				
2033	Frais d'insertion	15 774,39				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			560 000,00	560 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			560 000,00	560 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 296 043,66				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 290 421,87				
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	5 621,79				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	560 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012

LIBELLE : Eaux pluviales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		6 327 347,47	175 893,71	1 915 000,00	1 915 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	319 939,04	40 048,36			
2031	Frais d'études	301 406,11	40 048,36			
2033	Frais d'insertion	18 532,93				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	50 516,07		1 915 000,00	1 915 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			1 915 000,00	1 915 000,00	
2188	Autres immo corporelles	50 516,07				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 956 892,36	135 845,35			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 914 361,94	135 845,35			
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	42 530,42				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	2 090 893,71
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0013

LIBELLE : Travaux de dragage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 949 703,24	a	250 000,00	b	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	81 035,42				
2031	Frais d'études	79 794,79				
2033	Frais d'insertion	1 240,63				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			250 000,00	250 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			250 000,00	250 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 868 667,82				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 868 667,82				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	250 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0014

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		5 918 002,46	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	307 398,21				
2031	Frais d'études	305 495,38				
2033	Frais d'insertion	1 902,83				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 610 604,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 610 604,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0015

LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région :

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 494 405,70	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	314 126,62				
2031	Frais d'études	296 513,17				
2033	Frais d'insertion	5 799,34				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	11 814,11				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	37 849,60				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	2 314,68				
2188	Autres immo corporelles	35 534,92				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 142 429,48				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 142 429,48				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0016
LIBELLE : Matériels et équipements nautiques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		301 296,47	a	44 000,00	b	44 000,00
20	Immobilisations incorporelles	35 085,77				
2033	Frais d'insertion	682,80				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	8 755,77				
2051	Concessions, droits similaires	25 647,20				
204	Subventions d'équipement versées	9 000,00		4 000,00	4 000,00	
20418	Autres organismes publics	9 000,00				
204181	Biens mobil., matériel & étude			4 000,00	4 000,00	
21	Immobilisations corporelles	254 459,90		40 000,00	40 000,00	
2182	Matériel de transport	109 302,44				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	5 955,98				
2188	Autres immo corporelles	139 201,48		40 000,00	40 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 750,80				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 750,80				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	44 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0017

LIBELLE : Désenvasement des ports

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 932 673,25	a	700 000,00	b	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	36 706,58				
2031	Frais d'études	32 485,56				
2033	Frais d'insertion	4 221,02				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			700 000,00	700 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			700 000,00	700 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 895 966,67				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 895 966,67				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	700 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0018

LIBELLE : Canal des Etangs

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		209 545,53	a	70 000,00	b	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles	15 216,76				
2031	Frais d'études	15 161,76				
2033	Frais d'insertion	55,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			70 000,00	70 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			70 000,00	70 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	194 328,77				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	194 328,77				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	70 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0019

LIBELLE : Salle du Comité

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		6 206,98	4 395,30	600 000,00	600 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	5 184,40				
2031	Frais d'études	4 664,40				
2033	Frais d'insertion	520,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			600 000,00	600 000,00	
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.			600 000,00	600 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 022,58	4 395,30			
2313	Constructions	1 022,58	4 395,30			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	604 395,30
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0020
LIBELLE : Acquisitions et travaux pour le siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 614 166,31	50 915,32	250 000,00	250 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	169 653,16	5 618,81	73 000,00	73 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 526,22				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	152 755,48				
2051	Concessions, droits similaires	15 371,46	5 618,81	73 000,00	73 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	444 269,58	45 296,51	177 000,00	177 000,00	
2135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.			60 000,00	60 000,00	
2182	Matériel de transport	181 929,91	22 343,48	45 000,00	45 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	159 516,75	22 953,03	32 000,00	32 000,00	
2184	Mobilier	59 309,77		10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immo corporelles	43 513,15		30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 000 243,57				
2313	Constructions	274 684,26				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	725 559,31				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	300 915,32
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0021

LIBELLE : Acquis. matériel pour le SHI

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 241 719,49	359,85	70 000,00	70 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	18 212,83		12 000,00	12 000,00	
2033	Frais d'insertion	3 954,94				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	14 257,89				
2051	Concessions, droits similaires			12 000,00	12 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	290 933,87		58 000,00	58 000,00	
2182	Matériel de transport	84 099,35		16 000,00	16 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	35 634,83		10 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	33 680,02		12 000,00	12 000,00	
2188	Autres immo corporelles	137 519,67		20 000,00	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	932 572,79	359,85			
2313	Constructions	932 572,79	359,85			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	70 359,85
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0022
LIBELLE : Travaux de balisages des passes

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		331 171,98	4 843,20	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	24 585,83				
2031	Frais d'études	15 806,33				
2033	Frais d'insertion	1 005,50				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	7 774,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	46 422,13		60 000,00	60 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			60 000,00	60 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	22 240,81				
2188	Autres immo corporelles	24 181,32				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	260 164,02	4 843,20			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	260 164,02	4 843,20			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	64 843,20
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0023

LIBELLE : Tourisme

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	61 751,05	8 970,00	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	61 751,05				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	34 951,61				
2051	Concessions, droits similaires	26 799,44				
204	Subventions d'équipement versées		8 970,00			
204181	Biens mobil., matériel & étude		8 970,00			
21	Immobilisations corporelles			60 000,00	60 000,00	
2188	Autres immo corporelles			60 000,00	60 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	68 970,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0024

LIBELLE : Route de l'huître - signalitique

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	65 064,84	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	205,00				
2033	Frais d'insertion	205,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	64 859,84				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	64 859,84				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0025

LIBELLE : Travaux de Balisage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		381 499,31	12 629,76	60 000,00	60 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 349,00				
2033	Frais d'insertion	2 349,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			60 000,00	60 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			60 000,00	60 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	379 150,31	12 629,76			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	379 150,31	12 629,76			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	72 629,76
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0026
LIBELLE : Pôle de Ressources Numériques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	380 143,72	a	96 000,00	b	96 000,00
20	Immobilisations incorporelles	130 345,71		96 000,00		96 000,00
2033	Frais d'insertion	1 352,76				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	114 127,69				
2051	Concessions, droits similaires	14 865,26		96 000,00	96 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	32 562,26				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	32 562,26				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	217 235,75				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	217 235,75				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	96 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0027
LIBELLE : Contrat de Projet : Renouvellement de la drague

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 812 105,38	202 916,65	250 000,00	250 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	56 068,91				
2031	Frais d'études	51 490,33				
2033	Frais d'insertion	4 578,58				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 608 954,41	154 513,87	250 000,00	250 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			250 000,00	250 000,00	
2182	Matériel de transport	2 608 954,41	154 513,87			
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	147 082,06	48 402,78			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	147 082,06	48 402,78			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		480 000,00	13 900,00
13	Subventions d'investissement	480 000,00	13 900,00
1311	Etat et Etab. nationaux	30 000,00	
1312	Régions	450 000,00	13 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	40 983,35

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0028
LIBELLE : Etudes et acquisitions environnementales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	173 687,79	20 374,20	352 000,00	352 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	112 909,94	20 374,20			
2031	Frais d'études	112 909,94	20 374,20			
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			352 000,00	352 000,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			352 000,00	352 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	60 777,85				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	60 777,85				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	372 374,20
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0029
LIBELLE : Mesure Environnementale : CET

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 304 756,25	a		b	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	1 300 000,00				
20414	Subv. COMMUNES	650 000,00				
2041482	Bâtiments et installations	650 000,00				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 756,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 756,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 638 356,94	1 595 300,00	1 131 550,00							1 926 000,00	915 450,00	9 206 656,94
Dépenses de l'exercice		3 638 356,94	1 595 300,00	1 131 550,00							1 926 000,00	915 450,00	9 206 656,94
011	Charges à caractère général	10 000,00	780 100,00	540 000,00							318 200,00	637 500,00	2 285 800,00
012	Charges de personnel et frais as		712 700,00	591 550,00							1 607 800,00	277 950,00	3 190 000,00
65	Autres charges de gestion coura	1 000,00	102 500,00										103 500,00
66	Charges financières	129 615,14											129 615,14
67	Charges exceptionnelles	4 000,00											4 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	618 120,00											618 120,00
022	Dépenses imprévues	170 621,80											170 621,80
023	Virement à la section d'investiss	2 705 000,00											2 705 000,00
Restes à réaliser-reports													
RECETTES (3)		7 772 506,94	12 000,00	410 000,00							992 150,00	20 000,00	9 206 656,94
Recettes de l'exercice		7 772 506,94	12 000,00	410 000,00							992 150,00	20 000,00	9 206 656,94
002	Solde d'exé reporté	936 890,94											936 890,94
013	Atténuation de charges										29 000,00		29 000,00
70	Produits des services, du domai		12 000,00	10 000,00							963 150,00	5 000,00	990 150,00
74	Dotations et participations	6 495 296,00		400 000,00									6 895 296,00
77	Produits exceptionnels											15 000,00	15 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	340 320,00											340 320,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		4 134 150,00	-1 583 300,00	-721 550,00							-933 850,00	-895 450,00	

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES (3)	758 169,90	905 310,62	70 359,85							4 875 804,34	68 970,00	6 678 614,71
	Dépenses de l'exercice	758 169,90	850 000,00	70 000,00							4 457 000,00	60 000,00	6 195 169,90
16	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00											255 000,00
20	Immobilisations incorporelles		73 000,00	12 000,00							96 000,00		181 000,00
204	Subventions d'équipement versées										4 000,00		4 000,00
21	Immobilisations corporelles		777 000,00	58 000,00							4 357 000,00	60 000,00	5 252 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert	340 320,00											340 320,00
020	Dépenses imprévues	162 849,90											162 849,90
	Restes à réaliser-reports		55 310,62	359,85							418 804,34	8 970,00	483 444,81
	RECETTES (3)	6 184 714,71									493 900,00		6 678 614,71
	Recettes de l'exercice	6 184 714,71									13 900,00		6 198 614,71
001	Solde d'exé reporté	46 594,71											46 594,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 815 000,00											2 815 000,00
13	Subventions d'investissement										13 900,00		13 900,00
040	Opérations d'ordre de transfert	618 120,00											618 120,00
021	Virement de la section de fonction	2 705 000,00											2 705 000,00
	Restes à réaliser-reports										480 000,00		480 000,00
	SOLDE	5 426 544,81	-905 310,62	-70 359,85							-4 381 904,34	-68 970,00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		3 638 356,94
Dépenses de l'exercice		3 638 356,94
011	Charges à caractère général	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	129 615,14
67	Charges exceptionnelles	4 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	618 120,00
022	Dépenses imprévues	170 621,80
023	Virement à la section d'investissement	2 705 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		7 772 506,94
Recettes de l'exercice		7 772 506,94
002	Solde d'exé reporté	936 890,94
74	Dotations et participations	6 495 296,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 320,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		4 134 150,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		758 169,90
Dépenses de l'exercice		758 169,90
16	Emprunts et dettes assimilées	255 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	340 320,00
020	Dépenses imprévues	162 849,90
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		6 184 714,71
Recettes de l'exercice		6 184 714,71
001	Solde d'exé reporté	46 594,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 815 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	618 120,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 705 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		5 426 544,81

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 0

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	02 Administration générale						03	04 Relations internationales		TOTAL FONCTION	
		020	021	022	023	024	025		026	041		048
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
DEPENSES		1 505 300,00			90 000,00							1 595 300,00
Dépenses de l'exercice		1 505 300,00			90 000,00							1 595 300,00
011	Charges à caractère général	690 100,00			90 000,00							780 100,00
012	Charges de personnel et frais assi	712 700,00										712 700,00
65	Autres charges de gestion couran	102 500,00										102 500,00
Restes à réaliser-reports												
RECETTES		12 000,00										12 000,00
Recettes de l'exercice		12 000,00										12 000,00
70	Produits des services, du domaine	12 000,00										12 000,00
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-1 493 300,00			-90 000,00							-1 583 300,00
INVESTISSEMENT												
(1)	Libellé	02 Administration générale						03	04 Relations internationales		TOTAL FONCTION	
		020	021	022	023	024	025		026	041		048
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'état	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Subvention globale	Autre action de coopération décentralisée	
DEPENSES		905 310,62										905 310,62
Dépenses de l'exercice		850 000,00										850 000,00
20	Immobilisations incorporelles	73 000,00										73 000,00
21	Immobilisations corporelles	777 000,00										777 000,00
Restes à réaliser-reports		55 310,62										55 310,62
RECETTES												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE		-905 310,62										-905 310,62

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110	111	112	113	114		
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile		
DEPENSES							1 131 550,00	1 131 550,00
Dépenses de l'exercice							1 131 550,00	1 131 550,00
011	Charges à caractère général						540 000,00	540 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés						591 550,00	591 550,00
Restes à réaliser-reports								
RECETTES							410 000,00	410 000,00
Recettes de l'exercice							410 000,00	410 000,00
70	Produits des services, du domaine et ve						10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations						400 000,00	400 000,00
Restes à réaliser-reports								
SOLDE							-721 550,00	-721 550,00
INVESTISSEMENT								
(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110	111	112	113	114		
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours	Autres services de protection civile		
DEPENSES							70 359,85	70 359,85
Dépenses de l'exercice							70 000,00	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles						12 000,00	12 000,00
21	Immobilisations corporelles						58 000,00	58 000,00
Restes à réaliser-reports							359,85	
RECETTES								
Recettes de l'exercice								
Restes à réaliser-reports								
SOLDE							-70 359,85	-70 359,85

IV - ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A 1

FONCTION 2- ENSEIGNEMENT ET FORMATION

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement primaire			22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL FONCTION
			211	212	213				251	252	253	254	255	
			Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées				Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	
DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
RECETTES														
	Recettes de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	SOLDE													

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement primaire			22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL FONCTION
			211	212	213				251	252	253	254	255	
			Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées				Hébergement et restauration scolaire	Transports scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte et autres services annexes de l'enseignement	
DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
RECETTES														
	Recettes de l'exercice													
	Restes à réaliser-reports													
	SOLDE													

IV - ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION											A 1

**FONCTION 3 - CULTURE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
			311	312	313	314	321	322	323	324		
			Expression musicale, lyrique et chorégraphique	Arts plastiques et autres activités artistiques	Théâtres	Cinémas et autres salles de spectacles	Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel		
DEPENSES												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
RECETTES												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
			311	312	313	314	321	322	323	324		
			Expression musicale, lyrique et chorégraphique	Arts plastiques et autres activités artistiques	Théâtres	Cinémas et autres salles de spectacles	Bibliothèques et médiathèques	Musées	Archives	Entretien du patrimoine culturel		
DEPENSES												
Dépenses de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
RECETTES												
Recettes de l'exercice												
Restes à réaliser-reports												
SOLDE												

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports					42 Jeunesse			TOTAL FONCTION
			411	412	413	414	415	421	422	423	
			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de loisirs	Autres activités	Colonies de	
DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports					42 Jeunesse			TOTAL FONCTION
			411	412	413	414	415	421	422	423	
			Salles de sport,	Stades	Piscines	Autres	Manifestations	Centres de loisirs	Autres activités	Colonies de	
DEPENSES											
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
RECETTES											
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	51 Santé			52 Interventions sociales					TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
RECETTES										
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	51 Santé			52 Interventions sociales					TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524	
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services	
DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
RECETTES										
	Recettes de l'exercice									
	Restes à réaliser-reports									
	SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 6 - FAMILLE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
DEPENSES							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
RECETTES							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						
INVESTISSEMENT							
(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
DEPENSES							
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
RECETTES							
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 7 - LOGEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
RECETTES						
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
SOLDE						

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
RECETTES						
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES			606 150,00						369 900,00		
Dépenses de l'exercice			606 150,00						369 900,00		
011	Charges à caractère général		64 000,00						67 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés		542 150,00						302 900,00		
Restes à réaliser-reports											
RECETTES			615 150,00						34 000,00		
Recettes de l'exercice			615 150,00						34 000,00		
013	Atténuation de charges								29 000,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes		615 150,00						5 000,00		
Restes à réaliser-reports											
SOLDE			9 000,00						-335 900,00		

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES									96 000,00		
Dépenses de l'exercice									96 000,00		
20	Immobilisations incorporelles								96 000,00		
204	Subventions d'équipement versées										
21	Immobilisations corporelles										
Restes à réaliser-reports											
RECETTES											
Recettes de l'exercice											
13	Subventions d'investissement										
Restes à réaliser-reports											
SOLDE									-96 000,00		

IV - ANNEXES	IV
SECTION D' INVESTISSEMENT	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			335 000,00		614 950,00	1 926 000,00
			335 000,00		614 950,00	1 926 000,00
			26 000,00 309 000,00		161 200,00 453 750,00	318 200,00 1 607 800,00
			335 000,00		8 000,00	992 150,00
			335 000,00		8 000,00	992 150,00
			335 000,00		8 000,00	29 000,00 963 150,00
					-606 950,00	-933 850,00
INVESTISSEMENT						
82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			559 619,78		4 220 184,56	4 875 804,34
			540 000,00		3 821 000,00	4 457 000,00
			540 000,00		4 000,00 3 817 000,00	96 000,00 4 000,00 4 357 000,00
			19 619,78		399 184,56	418 804,34
					493 900,00	493 900,00
					13 900,00	13 900,00
					13 900,00	13 900,00
					480 000,00	480 000,00
			-559 619,78		-3 726 284,56	-4 381 904,34

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
DEPENSES							915 450,00		915 450,00
Dépenses de l'exercice							915 450,00		915 450,00
011	Charges à caractère général						637 500,00		637 500,00
012	Charges de personnel et frais assis						277 950,00		277 950,00
Restes à réaliser-reports									
RECETTES							20 000,00		20 000,00
Recettes de l'exercice							20 000,00		20 000,00
70	Produits des services, du domaine						5 000,00		5 000,00
77	Produits exceptionnels						15 000,00		15 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE							-895 450,00		-895 450,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
DEPENSES							68 970,00		68 970,00
Dépenses de l'exercice							60 000,00		60 000,00
21	Immobilisations corporelles						60 000,00		60 000,00
Restes à réaliser-reports							8 970,00		8 970,00
RECETTES									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE							-68 970,00		-68 970,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS	A2.1

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR (3)	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	4 192 919,16	3 231 411,47	386 311,24	131 515,86	254 795,38
	4 192 919,16	3 231 411,47	386 311,24	131 515,86	254 795,38
CREDIT FONCIER	2 000 000,00	1 806 975,14	209 155,51	80 280,89	128 874,62
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	892 919,16	298 392,95	80 605,45	0,00	80 605,45
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 126 043,38	96 550,28	51 234,97	45 315,31
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes Provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
11020011067001 (P2002203)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	3 489,43	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,11
11020011069001 (P2002204)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	8 523,16	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,26
12020010976001 (P2002205)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	4 542,59	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,14
12020010974001 (P2002206)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	5 848,92	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,18
11020011072001 (P2002207)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	8 561,81	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,26
110335141 (P2003212)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	6 848,36	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,21
120200200828001 (P2004214)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	52 834,41	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		1,64
120200200830001 (P2004215)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	6 414,00	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,20
110200401446001 (P2004216)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	14 400,00	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,45
110200401448001 (P2004217)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	5 012,51	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,16
110200402430001 (P2005219)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	9 207,01	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,28
110335542 (P2007221)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	42 666,70	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		1,32
110335544 (P2007222)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	19 698,15	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,61
110335541 (P2007223)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	94 933,35	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		2,94
110200601531 (P2007225)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	4 924,55	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,15
110200401450001 (P2007226)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	4 468,00	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,14
110200401453001 (P2007227)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	6 020,00	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,19
8548743 (P200920412)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 126 043,38	1 : Indice en euro	20 ans		4,5500	4,5500			4,550	51 234,97		34,85
0012724U (P201106205)	CREDIT FONCIER	2 000 000,00	1 806 975,14	1 : Indice en euro	15 ans		4,3700	4,3700	167 810,00		4,370	80 280,89		55,92
TOTAL A		4 192 919,16	3 231 411,47									131 515,86	0,00	100,00
Barrière simple B														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 192 919,16	3 231 411,47									131 515,86	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembours ement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembouse ment anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts Obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 300 000,00									
8548743 (P200920412)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	20/07/2009	22/12/2009	30/01/2010	1 300 000,00	F	FIXE	4,550	4,559	EURO	A	P	N	1A
0012724U (P201106205)	CREDIT FONCIER	24/06/2011	02/11/2011	30/01/2012	2 000 000,00	F	FIXE	4,370	4,438	EURO	A	C	N	1A
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur compte spéciaux du Trésor (total)					0,00									

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.4

A2.4 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts Obligataires (Total)		0,00		0,00					167 810,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 933 018,52					0,00	174 189,93	131 515,86	113 710,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 933 018,52					0,00	174 189,93	131 515,86	113 710,35
8548743 (P200920412)	N	0,00	1A	1 126 043,38	16	F	FIXE	4,550		45 315,31	51 234,97	45 266,22
0012724U (P201106205)	N	0,00	1A	1 806 975,14	13	F	FIXE	4,370	167 810,00	128 874,62	80 280,89	68 444,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur compte spéciaux du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembourse- ment	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembourse- ment anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquereurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					892 919,16									
16871 - 16871					892 919,16									
11020011067001 (P2002203)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	31/05/2002	31/05/2002	31/05/2003	34 894,21	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
11020011069001 (P2002204)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	31/05/2002	31/05/2002	31/05/2003	85 231,42	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
12020010976001 (P2002205)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	19/07/2002	19/07/2002	19/07/2003	45 425,54	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
12020010974001 (P2002206)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	19/07/2002	19/07/2002	19/07/2003	58 489,20	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
11020011072001 (P2002207)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	31/07/2002	31/07/2002	30/07/2003	85 617,29	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110335141 (P2003212)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	14/03/2003	14/03/2003	14/03/2004	34 241,80	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120200200828001 (P2004214)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	13/07/2004	13/07/2004	13/07/2005	176 114,49	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120200200830001 (P2004215)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	13/07/2004	13/07/2004	13/07/2005	21 380,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110200401446001 (P2004216)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	09/09/2004	09/09/2004	09/09/2005	48 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110200401448001 (P2004217)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	09/09/2004	09/09/2004	09/09/2005	16 708,18	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110200402430001 (P2005219)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26/05/2005	26/05/2005	26/05/2006	17 263,03	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110200401450001 (P2007226)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	07/07/2005	07/07/2005	07/07/2006	11 170,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110200401453001 (P2007227)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	07/07/2005	07/07/2005	07/07/2006	15 050,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110335542 (P2007221)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25/01/2007	25/01/2007	25/01/2008	64 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110335544 (P2007222)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25/01/2007	25/01/2007	25/01/2008	29 547,20	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
110335541 (P2007223)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	14/02/2007	14/02/2007	14/02/2008	142 400,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquereurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		298 392,95					0,00	80 605,45	0,00	0,00
16871 - 16871		0,00		298 392,95					0,00	80 605,45	0,00	0,00
11020011067001 (P2002203)	N	0,00	1A	3 489,43	0	F	FIXE	0,000		3 489,43	0,00	0,00
11020011069001 (P2002204)	N	0,00	1A	8 523,16	0	F	FIXE	0,000		8 523,16	0,00	0,00
12020010976001 (P2002205)	N	0,00	1A	4 542,59	0	F	FIXE	0,000		4 542,59	0,00	0,00
12020010974001 (P2002206)	N	0,00	1A	5 848,92	0	F	FIXE	0,000		5 848,92	0,00	0,00
11020011072001 (P2002207)	N	0,00	1A	8 561,81	0	F	FIXE	0,000		8 561,81	0,00	0,00
110335141 (P2003212)	N	0,00	1A	6 848,36	1	F	FIXE	0,000		3 424,18	0,00	0,00
120200200828001 (P2004214)	N	0,00	1A	52 834,41	2	F	FIXE	0,000		17 611,44	0,00	0,00
120200200830001 (P2004215)	N	0,00	1A	6 414,00	2	F	FIXE	0,000		2 138,00	0,00	0,00
110200401446001 (P2004216)	N	0,00	1A	14 400,00	2	F	FIXE	0,000		4 800,00	0,00	0,00
110200401448001 (P2004217)	N	0,00	1A	5 012,51	2	F	FIXE	0,000		1 670,81	0,00	0,00
110200402430001 (P2005219)	N	0,00	1A	9 207,01	7	F	FIXE	0,000		1 150,86	0,00	0,00
110200401450001 (P2007226)	N	0,00	1A	4 468,00	3	F	FIXE	0,000		1 117,00	0,00	0,00
110200401453001 (P2007227)	N	0,00	1A	6 020,00	3	F	FIXE	0,000		1 505,00	0,00	0,00
110335542 (P2007221)	N	0,00	1A	42 666,70	9	F	FIXE	0,000		4 266,66	0,00	0,00
110335544 (P2007222)	N	0,00	1A	19 698,15	9	F	FIXE	0,000		1 969,81	0,00	0,00
110335541 (P2007223)	N	0,00	1A	94 933,35	9	F	FIXE	0,000		9 493,33	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembours ement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembouse ment anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
110200601531 (P2007225)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25/07/2007	25/07/2007	25/07/2008	7 386,80	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 192 919,16									

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ;

C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							taux...(4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																		
Totales des dépenses au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		
Totales des recettes au c/ 166																		
Refinancement de dette																		
...																		
...																		
...																		

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(4) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(6) Taux annuel, tous frais compris ;

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
110200601531 (P2007225)	N	0,00	1A	4 924,55	9	F	FIXE	0,000		492,45	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 231 411,47					167 810,00	254 795,38	131 515,86	113 710,35

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.8

A2.8 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure								
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	0
		% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	3 231 411,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
		% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
		% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
		% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
		% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures		Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
		% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice + Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice + Annuité nette de la dette de l'exercice - Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL	0,00	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT
 (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
ETAT DES PROVISIONS
ETALEMENT DES PROVISIONS**

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R2321-1 du CGCT) 763,00 €	07/10/1996
	Biens ou catégories de biens amortis Durée: ans	07/10/1996
	Frais d'études et de recherche	5
	Logiciels	2
	Autres immobilisations incorporelles	5
	Matériels de transport	5
	Matériels de Bureau et informatique	4
	Mobiliers	10
	Autres immobilisations corporelles	10
	Matériels de transport - Drague	20

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de	Montant	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES			
Provisions pour risques et charges (2)			
Provisions pour pertes de change....			
Provisions pour garantie d'emprunts...			
Autres provisions pour risques...			
.....			
Provisions pour dépréciation (2)			
- des immobilisations			
- des stocks...			
- des comptes de tiers			
- des comptes financiers...			
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES			
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES			
Prov pour risques et charges (2)			
Provisions pour pertes de change....			
Provisions pour garantie d'emprunts...			
Autres provisions pour risques et contentieux au titre du procès Aéroscan			
Provisions pour dépréciation (2)			
- des immobilisations			
- des stocks...			
- des comptes de tiers			
- des comptes financiers...			
TOTAL PROVISIONS SEMI BUDGETAIRES			

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples: provision pour litiges et contentieux au titre du procès

A5 - ETALEMENT DE LA PROVISION (1)

Nature de la	Duré

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "état des provisions" qui font l'objet d'un étalement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		799 413,68	0,00	I 758 169,90
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		799 413,68	0,00	II 758 169,90
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		320 510,00		255 000,00
1641	Emprunts en Euros	236 370,00		174 300,00
16871	Etat et Etab. nationaux	84 140,00		80 700,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		12 903,68	0,00	162 849,90
10	Reversement de dotations et fonds divers	0,00	0,00	0,00
13	Remboursement de subventions	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 903,68		162 849,90
Transferts entre sections = C+D		466 000,00		340 320,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)	466 000,00		340 320,00
13911	Etat et Etab. nationaux	280 000,00		164 770,00
13912	Régions	156 000,00		151 600,00
13913	Départements	30 000,00		23 950,00
Charges transférées (D) = E+F+G		0,00		0,00
Travaux en régie (E)		0,00		0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)		0,00		0,00
Stocks et en-cours (G)		0,00		0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	758 169,90	0,00	758 169,90
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		2 912 900,00	0,00	III 4 188 120,00
Ressources propres externes (a)		432 400,00	0,00	865 000,00
10222	F.C.T.V.A.	432 400,00	0,00	865 000,00
Autres recettes financières (b)		-2 260,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-2 260,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c) (5)		532 760,00	0,00	618 120,00
192	+ ou - values sur cess. d'immo	2 260,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	80 500,00	107 140,00	107 140,00
28033	Frais d'insertion	7 300,00	9 575,00	9 575,00
280414	Communes	44 000,00	0,00	0,00
28041482	Bâtiments et installations	0,00	86 670,00	86 670,00
2804181	Biens mobil., matériel & étude	0,00	600,00	600,00
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.	57 000,00	81 885,00	81 885,00
28182	Matériel de transport	246 000,00	256 490,00	256 490,00
28183	Mat.de bureau et informatique	36 000,00	24 150,00	24 150,00
28184	Mobilier	9 500,00	11 490,00	11 490,00
28188	Autres immo corporelles	50 200,00	40 120,00	40 120,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	1 950 000,00	0,00	2 705 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	4 188 120,00	46 594,71	R1068	6 184 714,71
	III	R001	1 950 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières	0,00	3 429 950,10	3 429 950,10

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	758 169,90
Recettes financières (V)	V	6 184 714,71
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	5 426 544,81
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	5 426 544,81

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
- (3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;
- (4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
- (5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Indiquer le signe algébrique ;
- (7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
P	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux ... (3)	Index (4)	Tx actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
Année	Profil																	
Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
...																		
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat																		
...																		
Totaux pour les autres emprunts																		
...																		

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée(I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668 .

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.2 B1.3 B1.4 B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif)

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
	TOTAL.....						

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL.....						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	Subvention		Comité des œuvres sociales du siba	association loi 1901	27 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N				
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer au 31/12/N				

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général. Adjoint des services	A	1	1	
Attaché principal	A	2	2	
Attaché	A	5	5	
Rédacteurs principal de 2ème classe	B	1	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	3	3	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	1	
Adjoint administratif de 1ère classe	C	3	3	
Adjoint administratif de 2ème classe	C	7	7	1
FILIERE ADMINISTRATIVE ①		23	23	1
Ingénieur en chef classe normale	A	2	2	
Ingénieur principal	A	4	4	
Ingénieur	A	3	3	
Technicien principal de 1ère classe	B	4	4	
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	1	1	
agent de maîtrise	C	1	1	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	2	
Adjoint technique de 1ère classe	C	1	1	
Adjoint technique de 2ème classe	C	5	5	1
TECHNIQUE ②		24	24	1
SOCIALE ③				
MEDICO-SOCIALE ④				
MEDICO-TECHNIQUE ⑤				
SPORTIVE ⑥				
CULTURELLE ⑦				
ANIMATION ⑧				
POLICE MUNICIPALE ⑨				
EMPLOIS NON CITES ⑩				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		47	47	2

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
JEANDENAND	A	ADM	Indice HEA 2ème chevron	47
GALINIER	A	COM	703	3-3-2°
COEFFARD	B	ENV	593	3-3-1°
DREAN	B	ENV	516	3-3-1°
MARTINEZ	B	TECH	576	3-2
NOTARIO	B	COM	382	3-3-1°
PAGIUSCO	B	SIG	378	3-2
PINTO CASTANEDA	B	TECH	576	3-2
Service dragage				
Capitaine			43 347,00 €	code du travail maritime
Assistant de pont			31 099,00 €	code du travail maritime
Mécanicien			27 105,00 €	code du travail maritime
Marin			27 105,00 €	code du travail maritime
Marin			27 105,00 €	code du travail maritime
Marin			24 978,00 €	code du travail maritime
TOTAL GENERAL				

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de < 2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES COMMUNES**EXERCICE 2013**

COMMUNES	POURCENTAGE	MONTANT
COBAS (Communauté d'agglomération)	57,10248	3 708 975
BIGANOS	7,3072	474 624
AUDENGE	4,25445	276 339
LANTON	4,92384	319 818
ANDERNOS LES BAINS	10,42676	677 249
ARES	4,72371	306 819
LEGE CAP FERRET	11,26157	731 472
TOTAL	100,00001	6 495 296

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
CFE			%	%		
TOTAL						

D2 – ARRETE – SIGNATURES

REÇU LE

15 FEV. 2013

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON



Nombre de membres en exercice 34

Nombre de membres présents 21

Nombre de suffrages exprimés 33

VOTES :

Pour 33

Contre 0

Abstentions 0

Date de convocation :/...../.....

Présenté par le (1),
A le

Le (1),

Délibéré par (2), réuni en session
A le

Les membres du (2).



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A....., le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DRAGAGE**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
p.26	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.26	A4 - Etat des provisions		X
p.26	A5 - Etalement des provisions		X
p.27	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.28	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.29	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Fonct. (2)		X
p.30	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement – Invest.(2)		X
p.31	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM – Fonct. (3)		X
p.32	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM– Invest. (3)		X
p.33	A8 - Etat des charges transférées		X
p.34	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.35	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.36	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.36	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.36	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.36	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.37	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.38	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.38	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.39/40	C1 - Etat du personnel		X
p.41	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.42	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.42	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.42	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.42	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.43	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.43	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ Commune _____	BUDGET ...
----------------------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- 4- au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement ;
 - 4- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 617 968,10	D 551 500,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 66 468,10 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 617 968,10	D+E+F 617 968,10

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 335 455,86	J 237 230,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 103 106,87	K
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L 201 332,73 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 438 562,73	J+K+L 438 562,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 1 056 530,83	D+E+F+J+K+L 1 056 530,83
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	228 500,00		218 500,00	218 500,00	218 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 000,00		309 000,00	309 000,00	309 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	523 500,00		527 500,00	527 500,00	527 500,00
022	Dépenses imprévues	29 969,85		2 438,10	2 438,10	2 438,10
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	553 469,85		529 938,10	529 938,10	529 938,10
023	Virement à la section d'investissement (5)	140 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	35 610,00		81 030,00	81 030,00	81 030,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	175 610,00		88 030,00	88 030,00	88 030,00
	TOTAL	729 079,85		617 968,10	617 968,10	617 968,10

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	617 968,10

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
74	Dotations et participations	570 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes de gestion courante	570 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	570 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL	570 000,00		551 500,00	551 500,00	551 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	617 968,10

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	86 530,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	634 187,05	103 106,87	324 400,00	324 400,00	427 506,87
	Total des dépenses d'équipement	634 187,05	103 106,87	324 400,00	324 400,00	427 506,87
020	Dépenses imprévues	26 315,07		9 555,86	9 555,86	9 555,86
	Total des dépenses financières	26 315,07		9 555,86	9 555,86	9 555,86
	Total des dépenses réelles d'investissement	660 502,12	103 106,87	333 955,86	333 955,86	437 062,73

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)			1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			1 500,00	1 500,00	1 500,00

TOTAL	660 502,12	103 106,87	335 455,86	335 455,86	438 562,73
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	438 562,73
---	---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	45 000,00				
	Total des recettes d'équipement	45 000,00				
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)			9 200,00	9 200,00	9 200,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	35 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00
	Total des recettes financières	35 000,00		149 200,00	149 200,00	149 200,00
	Total des recettes réelles d'investissement	80 000,00		149 200,00	149 200,00	149 200,00

021	Virement de la section de fonctionnement (5)	140 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	35 610,00		81 030,00	81 030,00	81 030,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	175 610,00		88 030,00	88 030,00	88 030,00

TOTAL	255 610,00		237 230,00	237 230,00	237 230,00
--------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	201 332,73
--	---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	438 562,73
---	---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	86 530,00
--	------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	218 500,00		218 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	309 000,00		309 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		81 030,00	81 030,00
022	Dépenses imprévues	2 438,10		2 438,10
023	Virement à la section d'investissement		7 000,00	7 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	529 938,10	88 030,00	617 968,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	617 968,10
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		1 500,00	1 500,00
	Total des opérations d'équipement	427 506,87		427 506,87
020	Dépenses imprévues	9 555,86		9 555,86
	Dépenses d'investissement –Total	437 062,73	1 500,00	438 562,73

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	438 562,73
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
74	Dotations et participations	550 000,00		550 000,00
77	Produits exceptionnels		1 500,00	1 500,00
Recettes de fonctionnement – Total		550 000,00	1 500,00	551 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	66 468,10
---	---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	617 968,10
--	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 200,00		9 200,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		81 030,00	81 030,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		7 000,00	7 000,00
Recettes d'investissement – Total		9 200,00	88 030,00	97 230,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	201 332,73
--	---	-------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+	140 000,00
-----------------------------------	---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	=	438 562,73
--	---	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	228 500,00	218 500,00	218 500,00
60612	Energie - Electricité	500,00	500,00	500,00
60622	Carburants	50 000,00	55 000,00	55 000,00
60628	Autres Fourn. non stockées	40 000,00	35 000,00	35 000,00
60632	Fournitures de petit Equip.		2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 500,00	3 500,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	13 000,00	13 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	entretien réparat° autr fournit		500,00	500,00
6156	Maintenance	35 000,00	30 000,00	30 000,00
616	Primes d'assurances	25 000,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6184	Vers. à des Org. de formation	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 000,00	309 000,00	309 000,00
6218	Autre personnel extérieur	295 000,00	309 000,00	309 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		523 500,00	527 500,00	527 500,00
(a) = (011+012+014+65+656)				

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;
- (2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	29 969,85	2 438,10	2 438,10
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		553 469,85	529 938,10	529 938,10

023	Virement à la section d'investissement	140 000,00	7 000,00	7 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	35 610,00	81 030,00	81 030,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	35 610,00	81 030,00	81 030,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		175 610,00	88 030,00	88 030,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		175 610,00	88 030,00	88 030,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		729 079,85	617 968,10	617 968,10
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	617 968,10

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	570 000,00	550 000,00	550 000,00
74758	Autres Groupements	570 000,00	550 000,00	550 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		570 000,00	550 000,00	550 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		570 000,00	550 000,00	550 000,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>		1 500,00	1 500,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>		1 500,00	1 500,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 500,00	1 500,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		570 000,00	551 500,00	551 500,00
--	--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=
		66 468,10
		617 968,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	634 187,05	324 400,00	324 400,00
0010	DRAGUE	634 187,05	324 400,00	324 400,00
Total des dépenses d'équipement		634 187,05	324 400,00	324 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	26 315,07	9 555,86	9 555,86
Total des dépenses financières		26 315,07	9 555,86	9 555,86
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		660 502,12	333 955,86	333 955,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>		1 500,00	1 500,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>		1 500,00	1 500,00
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>		1 500,00	1 500,00
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE			1 500,00	1 500,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	660 502,12	335 455,86	335 455,86
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	103 106,87
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	438 562,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(6) Pour les comptes 15..., 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	45 000,00		
1311	Etat et Etab. nationaux	45 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		45 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 000,00	149 200,00	149 200,00
10222	F.C.T.V.A.		9 200,00	9 200,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	35 000,00	140 000,00	140 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		35 000,00	149 200,00	149 200,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		80 000,00	149 200,00	149 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	140 000,00	7 000,00	7 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	35 610,00	81 030,00	81 030,00
28031	<i>Frais d'études</i>	3 005,00	47 780,00	47 780,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	81,00	390,00	390,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	29 889,00	28 770,00	28 770,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	2 635,00	4 090,00	4 090,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		175 610,00	88 030,00	88 030,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		175 610,00	88 030,00	88 030,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		255 610,00	237 230,00	237 230,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				201 332,73
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				438 562,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 ; Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : DRAGUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		528 964,28	103 106,87	324 400,00	324 400,00	
20	Immobilisations incorporelles	240 851,13	53 886,53	80 000,00	80 000,00	
2031	Frais d'études	238 853,76	53 886,53	75 000,00	75 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 997,37		5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	203 193,84	15 404,48	244 400,00	244 400,00	
2128	Autr agenc. et Aménag.terrains			210 000,00	210 000,00	
2182	Matériel de transport	177 514,41				
2184	Mobilier			4 400,00	4 400,00	
2188	Autres immo corporelles	25 679,43	15 404,48	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	84 919,31	33 815,86			
2313	Constructions	11 074,06				
2315	Instal., Mat.et Out. Tech.	73 845,25	33 815,86			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	427 506,87
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		90 468,10									527 500,00		617 968,10
Dépenses de l'exercice		90 468,10									527 500,00		617 968,10
011	Charges à caractère général										218 500,00		218 500,00
012	Charges de personnel et frais as										309 000,00		309 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	81 030,00											81 030,00
022	Dépenses imprévues	2 438,10											2 438,10
023	Virement à la section d'investiss	7 000,00											7 000,00
Restes à réaliser-reports													
RECETTES (3)		67 968,10									550 000,00		617 968,10
Recettes de l'exercice		67 968,10									550 000,00		617 968,10
002	Solde d'exé reporté	66 468,10											66 468,10
74	Dotations et participations										550 000,00		550 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	1 500,00											1 500,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		-22 500,00									22 500,00		

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	---	--	--	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		11 055,86									427 506,87		438 562,73
Dépenses de l'exercice		11 055,86									324 400,00		335 455,86
20	Immobilisations incorporelles										80 000,00		80 000,00
21	Immobilisations corporelles										244 400,00		244 400,00
040	Opérations d'ordre de transfert	1 500,00											1 500,00
020	Dépenses imprévues	9 555,86											9 555,86
Restes à réaliser-reports											103 106,87		103 106,87
RECETTES (3)		438 562,73											438 562,73
Recettes de l'exercice		438 562,73											438 562,73
001	Solde d'exé reporté	201 332,73											201 332,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	149 200,00											149 200,00
040	Opérations d'ordre de transfert	81 030,00											81 030,00
021	Virement de la section de fonction	7 000,00											7 000,00
Restes à réaliser-reports													
SOLDE		427 506,87									-427 506,87		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		90 468,10
Dépenses de l'exercice		90 468,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 030,00
022	Dépenses imprévues	2 438,10
023	Virement à la section d'investissement	7 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		67 968,10
Recettes de l'exercice		67 968,10
002	Solde d'exé reporté	66 468,10
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		-22 500,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		11 055,86
Dépenses de l'exercice		11 055,86
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 500,00
020	Dépenses imprévues	9 555,86
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		438 562,73
Recettes de l'exercice		438 562,73
001	Solde d'exé reporté	201 332,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	149 200,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	81 030,00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		427 506,87

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A 1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES											
Dépenses de l'exercice											
011 012	Charges à caractère général Charges de personnel et frais assimilés										
Restes à réaliser-reports											
RECETTES											
Recettes de l'exercice											
74	Dotations et participations										
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											
INVESTISSEMENT											
(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810	811	812	813	814	815	816	820	821	822
		Services communs	Eaux et assainissement	Collecte et traitement des ordures ménagères	Propreté urbaine	Eclairage public	Transports urbains	Autres réseaux et services divers	Services communs	Equipements annexe de voirie	Voirie communale et routes
DEPENSES											
Dépenses de l'exercice											
20 21	Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles										
Restes à réaliser-reports											
RECETTES											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
SECTION D' INVESTISSEMENT	A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			527 500,00			527 500,00
			527 500,00			527 500,00
			218 500,00 309 000,00			218 500,00 309 000,00
			550 000,00			550 000,00
			550 000,00			550 000,00
			550 000,00			550 000,00
			22 500,00			22 500,00
INVESTISSEMENT						
82 Aménagement urbain		83 Environnement				TOTAL FONCTION
823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
			427 506,87			427 506,87
			324 400,00			324 400,00
			80 000,00 244 400,00			80 000,00 244 400,00
			103 106,87			103 106,87
			-427 506,87			-427 506,87

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 – DETTE SUR EMPRUNT – REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de	Annuité à payer au cours de	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u> Caisses de crédit agricole Caisse des Dépôts et Consignations Caisses d'Épargne/Crédit Foncier Dexia Crédit Local Société Générale BNP NATEXIS – Banques Populaires Crédit mutuel – CIC Organismes d'assurance ... (3)					
<u>Auprès des organismes de droit public</u> ... (3)					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u> ... (3)					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

A2.2 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
...					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

A2.3 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location – ventes			
Dettes pour location – acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	16/02/2004
	Biens ou catégories de biens amortis : Date:	16/02/2004
	Frais d'études et de Recherche 5	
	Logiciels 2	
	Autres immobilisations incorporelles 5	
	Matériels de Transport 5	
	Matériels de Bureau et informatique 4	
	Mobiliers 10	
	Autres immobilisations corporelles 7	
	pompes 7	
	moteurs 10	
	coques 5	
	autres 	

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions	Montant total des provisions	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de						
Provisions pour garanties						
Autres provisions pour						
Provisions pour						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de						
Provisions pour garanties						
Autres provisions pour						
Provisions pour						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...) ;

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	provision à	Durée	provisions	constituée au titre	Montant

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire Budget... ..	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		26 315,07		I 11 055,86
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		26 315,07		II 11 055,86
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)				
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		26 315,07		9 555,86
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	26 315,07		9 555,86
<i>Transferts entre sections = C+D</i>				1 500,00
<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)</i>				1 500,00
13911	Etat et Etab. nationaux			1 500,00
<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>				
<i>Travaux en régie (E)</i>				
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>				
<i>Stocks et en-cours (G)</i>				

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	11 055,86		11 055,86
	I	D001	IV

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
- (3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;
- (4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
- (5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		175 610,00		III 97 230,00
Ressources propres externes (a)				9 200,00
10222	F.C.T.V.A.			9 200,00
Autres recettes financières (b)				
Transferts entre sections (c) (5)		35 610,00		81 030,00
28031	Frais d'études	3 005,00		47 780,00
28033	Frais d'insertion	81,00		390,00
28182	Matériel de transport	29 889,00		28 770,00
28188	Autres immo corporelles	2 635,00		4 090,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	140 000,00		7 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	97 230,00	201 332,73	R1068	438 562,73
	III	R001	140 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		86 174,14	86 174,14

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	11 055,86
Recettes financières (V)	V	438 562,73
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	427 506,87
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	427 506,87

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(6) Indiquer le signe algébrique ;
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES


Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
CFE			%	%		
TOTAL						

D2 – ARRETE - SIGNATURES

REÇU LE

15 FEV. 2013

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON



Nombre de membres en exercice 34

Nombre de membres présents 21

Nombre de suffrages exprimés 33

VOTES : Pour 33

 Contre 00

 Abstentions 00

Date de convocation :/...../.....

Présenté par le Président

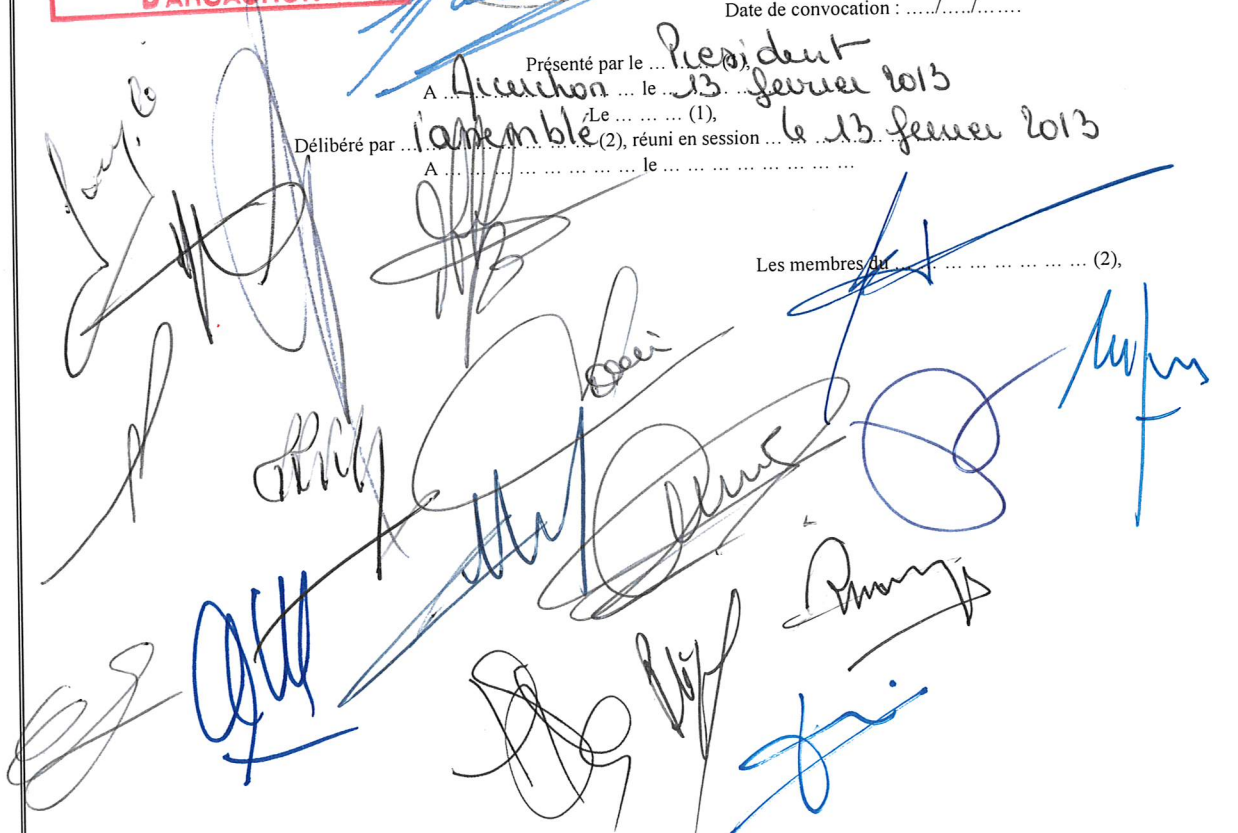
A Arcachon le 13 février 2013

Le (1),

Délibéré par l'ensemble (2), réuni en session le 13 février 2013

A le

Les membres du (2),



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A....., le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

Sommaire

I. Informations générales

Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs

A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux

A1.3 - Autres dettes

A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier

A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie

A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - exploitation(1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel titulaire au 1/1/N

C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N

C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D1 - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau **du chapitre** pour la section d'exploitation ;
- au niveau **des opérations** pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) :

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) : avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du Compte Administratif

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°..... du
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 669 883,79	10 262 095,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	2 407 788,79 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 669 883,79	12 669 883,79

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 148 288,79	19 467 800,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 871 355,26	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	4 551 844,05 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		24 019 644,05	24 019 644,05

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	36 689 527,84	36 689 527,84
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 401 000,00		1 406 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	610 000,00		542 150,00	542 150,00	542 150,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses de gestion des services		2 071 000,00		2 008 150,00	2 008 150,00	2 008 150,00
66	Charges financières	912 000,00		742 000,00	742 000,00	742 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
022	Dépenses imprévues	101 644,35		87 833,79	87 833,79	87 833,79
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 114 644,35		2 912 983,79	2 912 983,79	2 912 983,79
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 110 000,00		5 870 000,00	5 870 000,00	5 870 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 697 000,00		3 886 900,00	3 886 900,00	3 886 900,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 807 000,00		9 756 900,00	9 756 900,00	9 756 900,00
TOTAL		12 921 644,35		12 669 883,79	12 669 883,79	12 669 883,79

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 669 883,79

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 620 000,00		9 260 000,00	9 260 000,00	9 260 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 620 000,00		9 260 000,00	9 260 000,00	9 260 000,00
76	Produits financiers	13 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 633 000,00		9 270 000,00	9 270 000,00	9 270 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	894 000,00		992 095,00	992 095,00	992 095,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		894 000,00		992 095,00	992 095,00	992 095,00
TOTAL		10 527 000,00		10 262 095,00	10 262 095,00	10 262 095,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 407 788,79
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 669 883,79

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 764 805,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	--

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	15 382 055,54	1 871 355,26	16 580 000,00	16 580 000,00	18 451 355,26
	Total des dépenses d'équipement	15 382 055,54	1 871 355,26	16 580 000,00	16 580 000,00	18 451 355,26
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00		2 639 400,00	2 639 400,00	2 639 400,00
27	Autres immobilisations financières	1,00				
020	Dépenses imprévues	203 553,45		236 793,79	236 793,79	236 793,79
	Total des dépenses financières	3 103 554,45		2 876 193,79	2 876 193,79	2 876 193,79
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 485 609,99	1 871 355,26	19 456 193,79	19 456 193,79	21 327 549,05

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	894 000,00		992 095,00	992 095,00	992 095,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 244 000,00		2 692 095,00	2 692 095,00	2 692 095,00

TOTAL	20 729 609,99	1 871 355,26	22 148 288,79	22 148 288,79	24 019 644,05
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 019 644,05

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	322 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	80 000,00				
	Total des recettes d'équipement	402 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
106	Réserves (7)	4 840 000,00		6 110 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 400 000,00		1 750 900,00	1 750 900,00	1 750 900,00
	Total des recettes financières	6 240 000,00		7 860 900,00	7 860 900,00	7 860 900,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 642 000,00		8 010 900,00	8 010 900,00	8 010 900,00

021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 110 000,00		5 870 000,00	5 870 000,00	5 870 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 697 000,00		3 886 900,00	3 886 900,00	3 886 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 350 000,00		1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 157 000,00		11 456 900,00	11 456 900,00	11 456 900,00

TOTAL	17 799 000,00		19 467 800,00	19 467 800,00	19 467 800,00
--------------	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

+	R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 551 844,05
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 019 644,05

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 764 805,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 406 000,00		1 406 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	542 150,00		542 150,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
66	Charges financières	742 000,00		742 000,00
67	Charges exceptionnelles	75 000,00		75 000,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.		3 886 900,00	3 886 900,00
022	Dépenses imprévues	87 833,79		87 833,79
023	Virement à la section d'investissement		5 870 000,00	5 870 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 912 983,79	9 756 900,00	12 669 883,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 669 883,79
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		992 095,00	992 095,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	2 639 400,00		2 639 400,00
	Total des opérations d'équipement	18 451 355,26		18 451 355,26
27	Autres immobilisations financières		1 700 000,00	1 700 000,00
020	Dépenses imprévues	236 793,79		236 793,79
	Dépenses d'investissement –Total	21 327 549,05	2 692 095,00	24 019 644,05

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 019 644,05
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 260 000,00		9 260 000,00
76	Produits financiers	10 000,00		10 000,00
77	Produits exceptionnels		992 095,00	992 095,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 270 000,00	992 095,00	10 262 095,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 407 788,79
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 669 883,79
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	150 000,00		150 000,00
21	Immobilisations corporelles (5)		1 700 000,00	1 700 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 750 900,00		1 750 900,00
28	Amortissement des immobilisations		3 886 900,00	3 886 900,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 870 000,00	5 870 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 900 900,00	11 456 900,00	13 357 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 551 844,05
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 110 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	24 019 644,05
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 401 000,00	1 406 000,00	1 406 000,00
60226	Vêtements de travail		3 000,00	3 000,00
6061	Fournitures non stockables	150 000,00	50 000,00	50 000,00
6062	Prod. de traitement	300 000,00	150 000,00	150 000,00
6063	Fournitures d'entretien	20 000,00	50 000,00	50 000,00
6066	Carburants	15 000,00	11 000,00	11 000,00
6125	Crédit bail immobilier		45 000,00	45 000,00
6137	Redevances	420 000,00	150 000,00	150 000,00
61551	Mat. roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	41 000,00	41 000,00	41 000,00
617	Etudes & recherches	35 000,00	150 000,00	150 000,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	85 000,00	80 000,00	80 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6231	Annonces & insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages & déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres		10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	145 000,00	80 000,00	80 000,00
6378	Autres taxes & redevances		400 000,00	400 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	610 000,00	542 150,00	542 150,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	610 000,00	542 150,00	542 150,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00		
6541	Créances admises en non valeur		60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 071 000,00	2 008 150,00	2 008 150,00

66	Charges financières (b) (8)	912 000,00	742 000,00	742 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	950 000,00	796 000,00	796 000,00
66112	Intérêts - ICNE	-53 309,00	-55 171,79	-55 171,79
6618	Intérêts des autres dettes	15 000,00	600,00	600,00
668	Autres chges financières	309,00	571,79	571,79
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	75 000,00	75 000,00
6718	Autres chges exceptionnelles		45 000,00	45 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	101 644,35	87 833,79	87 833,79
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 114 644,35	2 912 983,79	2 912 983,79
023	Virement à la section d'investissement	6 110 000,00	5 870 000,00	5 870 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 697 000,00	3 886 900,00	3 886 900,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 697 000,00	3 886 900,00	3 886 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 807 000,00	9 756 900,00	9 756 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section			

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	9 807 000,00	9 756 900,00	9 756 900,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	12 921 644,35	12 669 883,79	12 669 883,79
--	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 669 883,79

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice		86 704,15
-Montant des ICNE de l'exercice N-1		141 875,94
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-55171,79	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M49
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 620 000,00	9 260 000,00	9 260 000,00
704	Travaux	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
70611	Redevance d'Assain. Collectif	8 020 000,00	7 660 000,00	7 660 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		9 620 000,00	9 260 000,00	9 260 000,00

76	Produits financiers (b)	13 000,00	10 000,00	10 000,00
761	Prod. de participations		10 000,00	10 000,00
7621	AUTRES PROD IMMOB FINANCIERES	13 000,00		
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 633 000,00	9 270 000,00	9 270 000,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	894 000,00	992 095,00	992 095,00
777	Quote part subvent° d'investi	894 000,00	992 095,00	992 095,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		894 000,00	992 095,00	992 095,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	10 527 000,00	10 262 095,00	10 262 095,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 407 788,79
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 669 883,79

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	15 382 055,54	16 580 000,00	16 580 000,00
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux	3 831 371,73	2 000 000,00	2 000 000,00
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparation fuites	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés	881 903,32		
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occasionnels	1 918 559,97		
1006	RESEAUX DE COLLECTE - AOV		500 000,00	500 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - rénovation avec tranchée	1 118 381,32	1 300 000,00	1 300 000,00
1008	RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitation sans tranchée	250 000,00	600 000,00	600 000,00
1009	STATION D'EPURATION - Travaux	2 423 327,64	1 850 000,00	1 850 000,00
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux programmés	2 209 875,29	2 300 000,00	2 300 000,00
1013	TELEGESTION	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	60 000,00	50 000,00	50 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	992 869,43	280 000,00	280 000,00
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	310 000,00	210 000,00	210 000,00
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux	574 266,84	4 880 000,00	4 880 000,00
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	11 500,00	10 000,00	10 000,00
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS	50 000,00		
1022	INVESTISSEMENT LIES AU CONTRAT D'AFFERMAGE	500 000,00	300 000,00	300 000,00
1023	RESEAUX DE COLLECTE : Extension		2 050 000,00	2 050 000,00
	Total des dépenses d'équipement	15 382 055,54	16 580 000,00	16 580 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	2 900 000,00	2 639 400,00	2 639 400,00
1641	Emprunts en euro	1 595 000,00	1 505 100,00	1 505 100,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	845 000,00	880 300,00	880 300,00
1687	Autres dettes	460 000,00	254 000,00	254 000,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)			
26	Participat° et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	1,00		
274	Prêts	1,00		
020	Dépenses imprévues	203 553,45	236 793,79	236 793,79
	Total des dépenses financières	3 103 554,45	2 876 193,79	2 876 193,79
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	18 485 609,99	19 456 193,79	19 456 193,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	894 000,00	992 095,00	992 095,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	894 000,00	992 095,00	992 095,00
139111	Agence de l'eau	307 000,00	389 800,00	389 800,00
139118	Autres	40 000,00	39 720,00	39 720,00
13912	Régions	395 000,00	394 225,00	394 225,00
13913	Départements	78 100,00	78 050,00	78 050,00
13914	Communes	10 900,00	10 900,00	10 900,00
13918	Autres	63 000,00	79 400,00	79 400,00

	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	1 350 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
2762	<i>Créance Trans.droits dédu.T.V.A.</i>	1 350 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 244 000,00	2 692 095,00	2 692 095,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 729 609,99	22 148 288,79	22 148 288,79
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	1 871 355,26
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 019 644,05

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RF 042*
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	322 000,00	150 000,00	150 000,00
13111	Agence de l'eau	122 000,00		
1318	Autres	200 000,00	150 000,00	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	80 000,00		
1687	Autres dettes	80 000,00		
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		402 000,00	150 000,00	150 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 840 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
106	Réserves	4 840 000,00	6 110 000,00	6 110 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières	1 400 000,00	1 750 900,00	1 750 900,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	1 350 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
2763	Créances sur des collectivités	50 000,00	50 900,00	50 900,00
Total des recettes financières		6 240 000,00	7 860 900,00	7 860 900,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 642 000,00	8 010 900,00	8 010 900,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 110 000,00	5 870 000,00	5 870 000,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	3 697 000,00	3 886 900,00	3 886 900,00
28031	Frais d'études	29 000,00	61 100,00	61 100,00
28033	Frais d'insertion	7 800,00	10 970,00	10 970,00
28151	Installat° complexes spécial.		563 970,00	563 970,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 650 000,00	3 250 520,00	3 250 520,00
28154	Mat. industriel	10 200,00		
28188	Autres		340,00	340,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 807 000,00	9 756 900,00	9 756 900,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 350 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 350 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 157 000,00	11 456 900,00	11 456 900,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		17 799 000,00	19 467 800,00	19 467 800,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				4 551 844,05
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				24 019 644,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1001
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		19 756 233,83	292 087,35	2 000 000,00	2 000 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	66 223,14				
2031	Frais d'études	52 229,93				
2033	Frais d'insertion	13 993,21				
21	Immobilisations corporelles			2 000 000,00	2 000 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			2 000 000,00	2 000 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	19 690 010,69	292 087,35			
2313	Construct°	8 620 676,74				
2315	Installat°	10 649 601,50	292 087,35			
2317	Immo.reçues d'une mise à dispo	43 360,98				
238	Avances & acomptes sur command	376 371,47				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-292 087,35
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 292 087,35
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1002
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 718,64	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	28 718,64				
2313	Construct°	28 718,64				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1003
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparation fuites

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 066 836,32	a	200 000,00	200 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles			200 000,00	200 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			200 000,00	200 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 066 836,32				
2313	Construct°	1 037 896,58				
2315	Installat°	28 939,74				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	200 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1004
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 539 217,78	291 495,78			
		a	b		b	
20	Immobilisations incorporelles	10 461,12				
2033	Frais d'insertion	10 461,12				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 528 756,66	291 495,78			
2312	Terrains	12 025,18				
2313	Construct°	496 753,01				
2315	Installat°	4 903 528,26	291 495,78			
238	Avances & acomptes sur command	116 450,21				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-291 495,78
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	291 495,78
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1005
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 550 603,73	a 668 488,22		b	b
20	Immobilisations incorporelles	6 170,25				
2033	Frais d'insertion	6 170,25				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 544 433,48	668 488,22			
2313	Construct°	1 640 862,28				
2315	Installat°	3 903 571,20	668 488,22			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 70 000,00
13	Subventions d'investissement		70 000,00
1318	Autres		70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-598 488,22
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	598 488,22
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1006
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - AOV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		735 737,34	a	500 000,00	b	500 000,00
20	Immobilisations incorporelles					b
21	Immobilisations corporelles			500 000,00	500 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			500 000,00	500 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	735 737,34				
2313	Construct°	735 737,34				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	500 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1007
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Rénovation avec tranchée

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 329 531,06	385 843,41	1 300 000,00	1 300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 530,03				
2033	Frais d'insertion	3 530,03				
21	Immobilisations corporelles			1 300 000,00	1 300 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			1 300 000,00	1 300 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 326 001,03	385 843,41			
2313	Construct°	834 051,83				
2315	Installat°	1 491 949,20	385 843,41			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-385 843,41
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 685 843,41
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1008
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Réhabilitation sans tranchée

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		535 376,38	a	600 000,00	b	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	532,48				
2033	Frais d'insertion	532,48				
21	Immobilisations corporelles			600 000,00	600 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			600 000,00	600 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	534 843,90				
2313	Construct°	534 460,93				
2315	Installat°	382,97				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	600 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1009
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 050 772,79	78 161,12	1 850 000,00	1 850 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	75 381,87				
2031	Frais d'études	56 588,87				
2033	Frais d'insertion	18 793,00				
21	Immobilisations corporelles			1 850 000,00	1 850 000,00	
2151	Installat° complexes spécial.			1 850 000,00	1 850 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	45 975 390,92	78 161,12			
2313	Construct°	42 910 639,30				
2315	Installat°	3 057 277,70	75 857,15			
238	Avances & acomptes sur command	7 473,92	2 303,97			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-78 161,12
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 928 161,12
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1010
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 265,37	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 265,37				
2313	Construct°	1 265,37				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1011
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 605 251,95	92 935,02	2 300 000,00	2 300 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	22 436,76				
2031	Frais d'études	4 903,60				
2033	Frais d'insertion	17 533,16				
21	Immobilisations corporelles			2 300 000,00	2 300 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			2 300 000,00	2 300 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 582 815,19	92 935,02			
2313	Construct°	2 663 634,80				
2315	Installat°	2 878 176,35	92 935,02			
238	Avances & acomptes sur command	41 004,04				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-92 935,02
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 392 935,02
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1012
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux occasionnels

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		749,43	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	749,43				
2313	Construct°	749,43				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1013
LIBELLE : TELEGESTION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		135 352,80	a	50 000,00	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles					b
21	Immobilisations corporelles			50 000,00	50 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	135 352,80				
2313	Construct°	135 352,80				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1014
LIBELLE : MURETS TECHNIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		356 286,76	a	50 000,00	50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	596,88				
2033	Frais d'insertion	596,88				
21	Immobilisations corporelles			50 000,00	50 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			50 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	355 689,88				
2313	Construct°	282 536,32				
2315	Installat°	73 153,56				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1015
LIBELLE : WHARF DE LA SALIE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 066 615,40	16 262,26	280 000,00	280 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	288 600,59	8 422,24			
2031	Frais d'études	284 459,19	8 422,24			
2033	Frais d'insertion	4 141,40				
21	Immobilisations corporelles			280 000,00	280 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			280 000,00	280 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 778 014,81	7 840,02			
2313	Construct°	108 884,41				
2315	Installat°	1 625 160,66	7 840,02			
238	Avances & acomptes sur command	43 969,74				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-16 262,26
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	296 262,26
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1016
LIBELLE : TRAITEMENT ANTI H2S

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		258 310,36	408,55	210 000,00	210 000,00	
		a		b		b
20	Immobilisations incorporelles	1 440,00				
2033	Frais d'insertion	1 440,00				
21	Immobilisations corporelles	3 369,30		210 000,00	210 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			210 000,00	210 000,00	
2188	Autres	3 369,30				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	253 501,06	408,55			
2313	Construct°	59 901,43				
2315	Installat°	193 599,63	408,55			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-408,55
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	210 408,55
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1017
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		526 430,49	a	4 880 000,00	b	4 880 000,00
20	Immobilisations incorporelles	2 069,80				
2033	Frais d'insertion	2 069,80				
21	Immobilisations corporelles	45 417,00		4 880 000,00	4 880 000,00	
2115	Terrains bâtis	21 000,00				
2121	Terrains nus	24 417,00				
21532	Réseaux d'assainissement			4 880 000,00	4 880 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	478 943,69				
2313	Construct°	55 381,03				
2315	Installat°	423 562,66				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	4 880 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1018
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - TRAVAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 887,00	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 887,00				
2313	Construct°	3 887,00				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1019
LIBELLE : OUVRAGES DIVERS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1020
LIBELLE : TRAITEMENT DES EAUX NOIRES**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 945,26	a	10 000,00	b	10 000,00
20	Immobilisations incorporelles					b
21	Immobilisations corporelles			10 000,00	10 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	46 945,26				
2315	Installat°	46 945,26				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1021
LIBELLE : RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	38 339,29	45 673,55			
		a	b		b	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	38 339,29	45 673,55			
2315	Installat°	38 339,29	45 673,55			

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-45 673,55
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	45 673,55
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1022
LIBELLE : INVESTISSEMENT LIES AU CONTRAT D'affermage

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a	300 000,00	b	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles					b
21	Immobilisations corporelles			300 000,00	300 000,00	
21311	Bât. d'exploitat°			300 000,00	300 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	300 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.
Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1023
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE : Extension

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a	2 050 000,00	b	2 050 000,00
20	Immobilisations incorporelles					b
21	Immobilisations corporelles			2 050 000,00	2 050 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement			2 050 000,00	2 050 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 80 000,00
13	Subventions d'investissement		80 000,00
1318	Autres		80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectation		
23	Immobilisations en cours		

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	80 000,00
Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 970 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**A1.1 - Dette sur Emprunt - Récapitulation par Prêteurs
Budget Primitif Exercice 2013 (23/01/2013)**

Récapitulation par établissements prêteurs	▲ Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts	Capital	Frais
Type Organisme :	29 559 923,00	14 538 738,90	3 134 404,06	495 346,66	2 639 057,40	511,55
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	2 805 781,78	819 691,66	253 960,52	0,00	253 960,52	511,55
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	880 239,86	917 033,89	36 794,03	880 239,86	0,00
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 852 711,86	218 107,35	182 287,22	12 057,32	170 229,90	0,00
CREDIT AGRICOLE	2 872 041,16	1 324 186,96	241 459,55	66 702,46	174 757,09	0,00
CREDIT LOCAL DE FRANCE	17 829 388,20	11 296 513,07	1 539 662,88	379 792,85	1 159 870,03	0,00
	29 559 923,00	14 538 738,90	3 134 404,06	495 346,66	2 639 057,40	511,55
	29 559 923,00	14 538 738,90	3 134 404,06	495 346,66	2 639 057,40	511,55

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS

A1.1

A1.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR (3)	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	29 559 923,00	14 538 738,90	3 134 404,06	495 346,66	2 639 057,40
	29 559 923,00	14 538 738,90	3 134 404,06	495 346,66	2 639 057,40
CREDIT LOCAL DE FRANCE	17 829 388,20	11 296 513,07	1 539 662,88	379 792,85	1 159 870,03
CREDIT AGRICOLE	2 872 041,16	1 324 186,96	241 459,55	66 702,46	174 757,09
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 852 711,86	218 107,35	182 287,22	12 057,32	170 229,90
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	2 805 781,78	819 691,66	253 960,52	0,00	253 960,52
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	880 239,86	917 033,89	36 794,03	880 239,86
<u>Auprès des organismes de droit privé</u> <u>(3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit</u> <u>public (3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes Provenant d'émissions</u> <u>obligataires (ex : émissions</u> <u>publiques ou privées) (3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.1

A1.1 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
CATEGORIE GLOBALE	29 559 923,00	3 134 404,06	11 899 681,50

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.2

A1.2 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A														
5010614601A001 (A199617301)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	29 236,08	1 : Indice en euro	15 ans		5,7700	5,7700	1 380,83		5,770	1 687,00		0,20
120960964000 (A1998163)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	7 870,16	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000	0,00		0,000	0,00		0,05
0864804 (A199818009)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	93 172,99	1 : Indice en euro	16 ans		5,7000	5,7000	6 541,63		5,700	5 310,86		0,64
0864805 (A199818109)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	124 934,36	1 : Indice en euro	15 ans		5,4000	5,4000	5 442,68		5,400	6 746,46		0,86
5011893701A001 (A199818612)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	267 276,99	1 : Indice en euro	15 ans		4,6000	4,6000	4 870,51		4,600	12 294,74		1,84
09417 (A200019912)	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	643 412,71	1 : Indice en euro	20 ans		5,3900	5,3900			5,390	34 679,95		4,43
09332 (A200020012)	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	80 774,25	1 : Indice en euro	20 ans		5,4900	5,4900			5,490	4 434,51		0,56
12020010979001 (A2002202)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	11 298,32	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,08
12020010791002 (A2002208)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	10 432,78	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,07
12020010979002 (A2002209)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	2 824,62	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,02
120335204 (A2002210)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	16 065,94	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,11
120335205 (A2002211)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	69 198,12	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,48
131013 (A200320104)	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	600 000,00	1 : Indice en euro	15 ans		4,5600	4,5600			4,623	27 588,00		4,13
120335205 (A2003213)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	162 552,67	1 : Indice en euro	11 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		1,12
120200400867 (A2005218)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	59 584,00	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,41
120200400867 (A2005220)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	13 859,58	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,10
98352301 (A200720201)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	11 000 000,00	1 : Indice en euro	25 ans		INF	INF			3,326	365 811,11		75,66
A3307335 (A200720312)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	880 239,86	1 : Indice en euro	5 ans		4,1800	4,1800			4,180	36 794,03		6,05
120335655 (A2007224)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	314 666,70	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		2,16
120200601361002 (A2008228)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	86 533,36	1 : Indice en euro	15 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,60
130201100234001 (A2012229)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 805,41	64 805,41	1 : Indice en euro	10 ans		0,0000	0,0000			0,000	0,00		0,45

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date du vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		29 559 923,00	14 538 738,90									495 346,66	0,00	100,00
Barrière simple B														
TOTAL B		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Option d'échange C														
TOTAL C		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
Autres type de structures F														
TOTAL F		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		29 559 923,00	14 538 738,90									495 346,66	0,00	100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts Obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					26 754 141,22									
1641 Emprunts en euros (total)					22 554 141,22									
0864804 (A199818009)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/09/1998	24/09/1998	25/10/1999	522 126,82	F	FIXE	5,700	5,629	EURO	A	P	N	1A
0864805 (A199818109)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/09/1998	24/09/1998	25/11/1999	1 330 585,04	F	FIXE	5,400	5,266	EURO	A	P	N	1A
5010614601A001 (A199617301)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	26/01/1998	26/01/1998	01/02/1999	304 898,03	F	FIXE	5,770	5,779	EURO	A	P	N	1A
5011893701A001 (A199818612)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/12/1998	15/12/1998	01/01/2000	1 524 490,17	F	FIXE	4,600	4,609	EURO	A	P	N	1A
98352301 (A200720201)	CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/08/2007	01/03/2008	01/12/2008	16 000 000,00	V	INF	3,690	3,569	EURO	A	L		1A
09417 (A200019912)	CREDIT AGRICOLE	12/01/2000	12/01/2000	05/01/2001	1 219 592,14	F	FIXE	5,390	5,396	EURO	A	P		1A
09332 (A200020012)	CREDIT AGRICOLE	12/01/2000	12/01/2000	05/01/2001	152 449,02	F	FIXE	5,490	5,496	EURO	A	P		1A
131013 (A200320104)	CREDIT AGRICOLE	30/12/2003	07/04/2003	06/04/2004	1 500 000,00	F	FIXE	4,560	4,623	EURO	A	C		1A
16441 emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 200 000,00									
A3307335 (A200720312)	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	20/12/2007	31/10/2008	05/01/2009	4 200 000,00	F	FIXE	4,180	0,000	EURO	A	P		1A
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts Obligataires (Total)		0,00		0,00					18 235,65	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 719 047,24					0,00	2 385 096,88	495 346,66	86 704,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 838 807,38					0,00	1 504 857,02	458 552,63	86 704,15
0864804 (A199818009)	N	0,00	1A	93 172,99	1	F	FIXE	5,700	6 541,63	45 295,55	5 310,86	508,41
0864805 (A199818109)	N	0,00	1A	124 934,36	0	F	FIXE	5,400	5 442,68	124 934,35	6 746,46	0,00
5010614601A001 (A199617301)	N	0,00	1A	29 236,08	0	F	FIXE	5,770	1 380,83	29 236,08	1 687,00	0,00
5011893701A001 (A199818612)	N	0,00	1A	267 276,99	1	F	FIXE	4,600	4 870,51	130 633,95	12 294,74	6 285,65
98352301 (A200720201)	N	0,00	1A	11 000 000,00	19	V	INF	3,326		1 000 000,00	365 811,11	28 244,44
09417 (A200019912)	N	0,00	1A	643 412,71	7	F	FIXE	5,390		66 445,35	34 679,95	30 757,73
09332 (A200020012)	N	0,00	1A	80 774,25	7	F	FIXE	5,490		8 311,74	4 434,51	3 934,59
131013 (A200320104)	N	0,00	1A	600 000,00	5	F	FIXE	4,623		100 000,00	27 588,00	16 973,33
16441 emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)		0,00		880 239,86					0,00	880 239,86	36 794,03	0,00
A3307335 (A200720312)	N	0,00	1A	880 239,86	0	F	FIXE	4,180		880 239,86	36 794,03	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembours ement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembouse ment anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					2 805 781,78									
1687 Autres dettes (total)					2 805 781,78									
120960964000 (A1998163)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26/06/1998	26/06/1998	26/06/1999	102 310,88	F	FIXE	0,000	0,706	EURO	A	P	N	1A
12020010979001 (A2002202)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	04/03/2002	04/03/2002	04/03/2003	112 983,02	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
12020010791002 (A2002208)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	06/08/2002	06/08/2002	06/08/2003	104 327,08	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
12020010979002 (A2002209)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	23/09/2002	23/09/2002	23/09/2003	28 245,75	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120335204 (A2002210)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	09/12/2002	09/12/2002	09/12/2003	160 658,86	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120335205 (A2002211)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	09/12/2002	09/12/2002	09/12/2003	691 981,20	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120335205 (A2003213)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26/09/2003	26/09/2003	26/09/2004	812 762,99	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120200400867 (A2005218)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18/02/2005	18/02/2005	18/02/2006	111 720,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120200400867 (A2005220)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	10/11/2005	10/11/2005	10/11/2006	25 986,59	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120335655 (A2007224)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20/02/2007	20/02/2007	20/02/2008	472 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
120200601361002 (A2008228)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18/06/2008	18/06/2008	18/06/2009	118 000,00	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
130201100234001 (A2012229)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	64 805,41	F	FIXE	0,000	0,000	EURO	A	P		1A
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		819 691,66					0,00	253 960,52	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		819 691,66					0,00	253 960,52	0,00	0,00
120960964000 (A1998163)	N	0,00	1A	7 870,16	0	F	FIXE	0,000	0,00	7 870,16	0,00	0,00
12020010979001 (A2002202)	N	0,00	1A	11 298,32	0	F	FIXE	0,000		11 298,32	0,00	0,00
12020010791002 (A2002208)	N	0,00	1A	10 432,78	0	F	FIXE	0,000		10 432,78	0,00	0,00
12020010979002 (A2002209)	N	0,00	1A	2 824,62	0	F	FIXE	0,000		2 824,62	0,00	0,00
120335204 (A2002210)	N	0,00	1A	16 065,94	0	F	FIXE	0,000		16 065,94	0,00	0,00
120335205 (A2002211)	N	0,00	1A	69 198,12	0	F	FIXE	0,000		69 198,12	0,00	0,00
120335205 (A2003213)	N	0,00	1A	162 552,67	1	F	FIXE	0,000		81 276,29	0,00	0,00
120200400867 (A2005218)	N	0,00	1A	59 584,00	7	F	FIXE	0,000		7 448,00	0,00	0,00
120200400867 (A2005220)	N	0,00	1A	13 859,58	7	F	FIXE	0,000		1 732,43	0,00	0,00
120335655 (A2007224)	N	0,00	1A	314 666,70	9	F	FIXE	0,000		31 466,66	0,00	0,00
120200601361002 (A2008228)	N	0,00	1A	86 533,36	10	F	FIXE	0,000		7 866,66	0,00	0,00
130201100234001 (A2012229)	N	0,00	1A	64 805,41	9	F	FIXE	0,000		6 480,54	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembours ement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembouse ment anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel					
Total général					29 559 923,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
Total général		0,00		14 538 738,90					18 235,65	2 639 057,40	495 346,66	86 704,15

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ;

C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.5

A1.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (7)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						taux... (4)	Index (5)	Taux (6) actuariel	Taux... (4)	Index (5)	Niveau de taux		en (8) intérêts	en capital	
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Totales des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette																	
...																	
...																	
...																	
Totales des recettes au c/ 166 Refinancement de dette																	
...																	
...																	
...																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.

(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dû au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
51921 Avances de la coll. De rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.7

A1.7 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	21	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	14 538 738,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES

PROCEDURE	CHOIX DU COMITE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an:	9-avr.-1993
	Catégories de biens amorties : Durée : ans	
	Réseaux de collecte	
	canalisations 70% du montant Ht 30	
	Stations 50% du montant HT 50	
	Collecteur principal 30	
	Wharf de la Salie 20	
	Bassin de rétention 50	
	Station d'épuration 60% montant HT 50	
	Ouvrage divers 30	
	Véhicules 5	
	Epandeurs 7	
Autres immobilisations corporelles		

A4 - ETAT DES PROVISIONS

NEANT

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Provisions pour risques et charges (2)						
.....						
Dépréciations (2)						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Dépréciations (2)						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès : provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N -1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		3 997 554,45	0,00	3 868 288,79	I 3 868 288,79
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		3 997 554,45	0,00	3 868 288,79	II 3 868 288,79
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		2 900 000,00	0,00	2 639 400,00	2 639 400,00
1641	Emprunts en euro	1 595 000,00	0,00	1 505 100,00	1 505 100,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	845 000,00	0,00	880 300,00	880 300,00
1687	Autres dettes	460 000,00	0,00	254 000,00	254 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		203 554,45	0,00	236 793,79	236 793,79
10	Reversement de dotations et fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	1,00	0,00	0,00	0,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00
2763	Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	203 553,45		236 793,79	236 793,79
Transferts entre sections = C+D		894 000,00		992 095,00	992 095,00
Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (I)		894 000,00		992 095,00	992 095,00
139111	Agence de l'eau	307 000,00		389 800,00	389 800,00
139118	Autres	40 000,00		39 720,00	39 720,00
13912	Régions	395 000,00		394 225,00	394 225,00
13913	Départements	78 100,00		78 050,00	78 050,00
13914	Communes	10 900,00		10 900,00	10 900,00
13918	Autres	63 000,00		79 400,00	79 400,00
Charges transférées (D) = E+F+G (I)		0,00		0,00	0,00
	Travaux en régie (E)	0,00		0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)		0,00		0,00	0,00
Stocks et en-cours (G)		0,00		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	3 868 288,79	0,00	3 868 288,79

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance
(3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre

DETAIL DES COMPTES 16449 ET 166 EN DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N -1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (N-1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		9 807 000,00	0,00	9 756 900,00	III 9 756 900,00
Ressources propres externes (a)		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres recettes financières (b)		0,00	0,00	0,00	0,00
Transferts entre sections (c) (1)		3 697 000,00	0,00	3 886 900,00	3 886 900,00
28031	Frais d'études	29 000,00	0,00	61 100,00	61 100,00
28033	Frais d'insertion	7 800,00	0,00	10 970,00	10 970,00
28151	Installat° complexes spécial.	0,00	0,00	563 970,00	563 970,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 650 000,00	0,00	3 250 520,00	3 250 520,00
28154	Mat. industriel	10 200,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	340,00	340,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	6 110 000,00	0,00	5 870 000,00	5 870 000,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R106. (3)	CUMUL V
Recettes	9 756 900,00	4 551 844,05	6 110 000,00	20 418 744,05

	Montant
Dépenses financières (IV)	3 868 288,79
Recettes financières (V)	20 418 744,05
Solde (recettes – dépenses)	16 550 455,26
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	16 550 455,26
Résultat hors charges transférées	16 550 455,26

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance
- (3) Inscrire en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre
- (4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068
- (5) Indiquer le signe algébrique
- (6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.
- (7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser (N -1) (3)	Propositions nouvelles	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1.1- SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 406 000,00
60226	Vêtements de travail	3 000,00
6061	Fournitures non stockables	50 000,00
6062	Prod. de traitement	150 000,00
6063	Fournitures d'entretien	50 000,00
6066	Carburants	11 000,00
6125	Crédit bail immobilier	45 000,00
6137	Redevances	150 000,00
61551	Mat. roulant	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00
6161	Multirisques	41 000,00
617	Etudes & recherches	150 000,00
618	Divers	5 000,00
6226	Honoraires	80 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	150 000,00
6231	Annonces & insertions	5 000,00
6238	Divers	5 000,00
6251	Voyages & déplacements	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00
6288	Autres	10 000,00
63512	Taxes foncières	80 000,00
6378	Autres taxes & redevances	400 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	542 150,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	542 150,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00
6541	Créances admises en non valeur	60 000,00
66	Charges financières	742 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	796 000,00
66112	Intérêts - ICNE	-55 171,79
6618	Intérêts des autres dettes	600,00
668	Autres chges financières	571,79
67	Charges exceptionnelles	75 000,00
6718	Autres chges exceptionnelles	45 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	30 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	87 833,79
Total des dépenses réelles		2 912 983,79
042	<i>Opérat ordre transfert entre sections</i>	3 886 900,00
6811	<i>Dota.Amortis.sur immos.</i>	3 886 900,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00

023	Virement à la section d'investissement	5 870 000,00
Total des dépenses d'ordre		9 756 900,00
D002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		12 669 883,79

A5.1.1- SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes de produits fabriqués,...	9 260 000,00
704	Travaux	1 500 000,00
70611	Redevance d'Assain. Collectif	7 660 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	100 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	10 000,00
761	Prod. de participations	10 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	0,00
Total des recettes réelles		9 270 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	992 095,00
777	Quote part subvent° d'investi	992 095,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		992 095,00
R002 (5)		2 407 788,79
TOTAL GENERAL DES RECETTES		12 669 883,79

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 5.1.2

(1) ...

(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement n°....(1 ligne par opération)		18 451 355,26
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux	2 292 087,35
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparat	200 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	291 495,78
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	668 488,22
1006	RESEAUX DE COLLECTE - AOV	500 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATI	1 685 843,41
1008	RESEAUX DE COLLECTE - REHABILI	600 000,00
1009	STATION D'EPURATION - Travaux	1 928 161,12
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux p	2 392 935,02
1013	TELEGESTION	50 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	50 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	296 262,26
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	210 408,55
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux	4 880 000,00
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	10 000,00
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBL	45 673,55
1022	INVESTISSEMENT LIES AU CONTRAT	300 000,00
1023	RESEAUX DE COLLECTE : Extensio	2 050 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 639 400,00
1641	Emprunts en euro	1 505 100,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	880 300,00
1687	Autres dettes	254 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00
26	Participat°. et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	236 793,79
4581	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
Total des dépenses réelles		21 327 549,05

040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	992 095,00
139111	Agence de l'eau	389 800,00
139118	Autres	39 720,00
13912	Régions	394 225,00
13913	Départements	78 050,00
13914	Communes	10 900,00
13918	Autres	79 400,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 700 000,00
2762	CréanceTrans.droitsdédu.T.V.A.	1 700 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 692 095,00
D001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		24 019 644,05

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	Subventions d'investissement	150 000,00
1318	Autres	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	6 110 000,00
1068	Autres réserves	6 110 000,00
18	Comptes de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 750 900,00
2762	CréanceTrans.droitsdédu.T.V.A.	1 700 000,00
2763	Créances sur des collectivités	50 900,00
4582	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
Total des recettes réelles		8 010 900,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	3 886 900,00
28031	Frais d'études	61 100,00
28033	Frais d'insertion	10 970,00
28151	Installat° complexes spécial.	563 970,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 250 520,00
28188	Autres	340,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 700 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 700 000,00

021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	5 870 000,00
	Total des recettes d'ordre	11 456 900,00
	R001 (4)	4 551 844,05
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	24 019 644,05

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

(1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.2.1- SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 406 000,00
60226	Vêtements de travail	3 000,00
6061	Fournitures non stockables	50 000,00
6062	Prod. de traitement	150 000,00
6063	Fournitures d'entretien	50 000,00
6066	Carburants	11 000,00
6125	Crédit bail immobilier	45 000,00
6137	Redevances	150 000,00
61551	Mat. roulant	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00
6161	Multirisques	41 000,00
617	Etudes & recherches	150 000,00
618	Divers	5 000,00
6226	Honoraires	80 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	150 000,00
6231	Annonces & insertions	5 000,00
6238	Divers	5 000,00
6251	Voyages & déplacements	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00
6288	Autres	10 000,00
63512	Taxes foncières	80 000,00
6378	Autres taxes & redevances	400 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	542 150,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	542 150,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00
6541	Créances admises en non valeur	60 000,00
66	Charges financières	742 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	796 000,00
66112	Intérêts - ICNE	-55 171,79
6618	Intérêts des autres dettes	600,00
668	Autres chges financières	571,79
67	Charges exceptionnelles	75 000,00
6718	Autres chges exceptionnelles	45 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciation (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	87 833,79
Total des dépenses réelles		2 912 983,79
042	Opérations ordre transfert entre sections	3 886 900,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 886 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00

023	Virement à la section d'investissement	5 870 000,00
Total des dépenses d'ordre		9 756 900,00
D002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		12 669 883,79

A5.2.1- SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes de produits fabriqués,...	9 260 000,00
704	Travaux	1 500 000,00
70611	Redevance d'Assain. Collectif	7 660 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	100 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	10 000,00
761	Prod. de participations	10 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	0,00
Total des recettes réelles		9 270 000,00
042	Opérations ordre transfert entre sections	992 095,00
777	Quote part subvent° d'investi	992 095,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		992 095,00
R002 (5)		2 407 788,79
TOTAL GENERAL DES RECETTES		12 669 883,79

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	A 5.2.2

(1) ...

(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement n°....(1 ligne par opération)		18 451 355,26
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux	2 292 087,35
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparat	200 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	291 495,78
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	668 488,22
1006	RESEAUX DE COLLECTE - AOV	500 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATI	1 685 843,41
1008	RESEAUX DE COLLECTE - REHABILI	600 000,00
1009	STATION D'EPURATION - Travaux	1 928 161,12
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux p	2 392 935,02
1013	TELEGESTION	50 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	50 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	296 262,26
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	210 408,55
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux	4 880 000,00
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	10 000,00
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBL	45 673,55
1022	INVESTISSEMENT LIES AU CONTRAT	300 000,00
1023	RESEAUX DE COLLECTE : Extensio	2 050 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 639 400,00
1641	Emprunts en euro	1 505 100,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	880 300,00
1687	Autres dettes	254 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00
26	Participation et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	236 793,79
4581	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
Total des dépenses réelles		21 327 549,05

040	Opérations ordre transfert entre sections	992 095,00
139111	Agence de l'eau	389 800,00
139118	Autres	39 720,00
13912	Régions	394 225,00
13913	Départements	78 050,00
13914	Communes	10 900,00
13918	Autres	79 400,00
041	Opérations patrimoniales	1 700 000,00
2762	CréanceTrans.droitsdédu.T.V.A.	1 700 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 692 095,00
D001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		24 019 644,05

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
13	Subventions d'investissement	150 000,00
1318	Autres	150 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	6 110 000,00
1068	Autres réserves	6 110 000,00
18	Comptes de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 750 900,00
2762	CréanceTrans.droitsdédu.T.V.A.	1 700 000,00
2763	Créances sur des collectivités	50 900,00
4582	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par op.)	0,00
Total des recettes réelles		8 010 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 886 900,00
28031	Frais d'études	61 100,00
28033	Frais d'insertion	10 970,00
28151	Installat° complexes spécial.	563 970,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 250 520,00
28188	Autres	340,00

041	<i>Opérations patrimoniales</i>	1 700 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 700 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	5 870 000,00
Total des recettes d'ordre		11 456 900,00
<hr/>		
R001 (4)		4 551 844,05
<hr/>		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		24 019 644,05

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B1.2
CALCUL DU RATIO D ENDETTEMENT	

B 1.2 CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)		
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)		
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		
- provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL		

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252 - 1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+2, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							
TOTAL							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				


(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCL, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D


D – ARRETE - SIGNATURES




Nombre de membres en exercice	24
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	23
VOTES : Pour	23
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation: 13 fevrier 2013

Présenté par le (1),
 A le 13 fevrier 2013
 Le (1),
 Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
 A le



Les membres (2),



Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A....., le

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général
 (2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		X
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		X
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		X
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		X
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		X
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)		X
p.23	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.23	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.23	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.24	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.25/26	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.26/27	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.26/27	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.28	A6 - Etat des charges transférées		X
p.29	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.30	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.30	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.31	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.31	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.31	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.31	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.32	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.32	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.33	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.33	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.33	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.34	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.34	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.35	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 298,74	13 000,00
	+	+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	2 298,74 (si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	15 298,74	15 298,74

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 298,74	15 298,74
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 286,00		1 598,74	1 598,74	1 598,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		15 786,00		15 098,74	15 098,74	15 098,74
67	Charges exceptionnelles	200,00		200,00	200,00	200,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 986,00		15 298,74	15 298,74	15 298,74
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		15 986,00		15 298,74	15 298,74	15 298,74

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	15 298,74

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... .. (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes de gestion des services		14 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		14 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		14 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	2 298,74
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	15 298,74

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	--

(1) cf. I – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(10) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(11) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des dépenses d'équipement					
	Total des dépenses financières					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					
						+
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
	Total des recettes financières					
	Total des recettes réelles d'investissement					
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					
						+
						=
						R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 598,74		1 598,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 000,00		13 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
67	Charges exceptionnelles	200,00		200,00
	Dépenses d'exploitation – Total	15 298,74		15 298,74

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 298,74
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Dépenses d'investissement – Total			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	8 000,00		8 000,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00		5 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	13 000,00		13 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 298,74
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 298,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes d'investissement – Total			

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	
=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/arth (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 286,00	1 598,74	1 598,74
6066	Carburants	986,00	1 198,74	1 198,74
61551	Mat. roulant	100,00	200,00	200,00
6161	Multirisques	100,00		
6262	Frais de télécommunications	100,00	200,00	200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 000,00	13 000,00	13 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	14 000,00	13 000,00	13 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	500,00	500,00	500,00
654	Pertes créances irrécouvrables	500,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		15 786,00	15 098,74	15 098,74

66	Charges financières (b) (8)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)	200,00	200,00	200,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	200,00	200,00	200,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		15 986,00	15 298,74	15 298,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 986,00	15 298,74	15 298,74
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				15 298,74

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1– Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 000,00	8 000,00	8 000,00
7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
747	Subv. & parti.des collec. Terr	5 000,00	5 000,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		14 000,00	13 000,00	13 000,00

76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		14 000,00	13 000,00	13 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	14 000,00	13 000,00	13 000,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 298,74

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1– Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.
(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des dépenses financières				
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (8)
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)				

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1 – Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser .
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 04.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 598,74	013	Atténuations de charges	
6066	Carburants	1 198,74			
61551	Mat. roulant	200,00			
6262	Frais de télécommunications	200,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	13 000,00	70	Ventes de produits fabriqués,...	8 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	13 000,00	7062	Redev.d'assainis. non collect.	8 000,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	5 000,00
			747	Subv. & parti.des collec. Terr	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	500,00			
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	200,00	77	Produits exceptionnels	
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	200,00			
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
Total des dépenses réelles		15 298,74	Total des recettes réelles		13 000,00
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D002 (5)			R002 (5)		2 298,74
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		15 298,74	TOTAL GENERAL DES RECETTES		15 298,74

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d'investissement	
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
	Opérations d'équipement n°....(1 ligne par op.)		22	Immobilisations reçues en affectation	
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées		106	Réserves	
18	Compte de liaison : affectation à		18	Comptes de liaison : affectation à	
26	Particip. Et créances rattachées à ...		26	Particip. et créances rattachées à ...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
D001 (4)			R001 (4)		
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES		

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D – ARRETE - SIGNATURES

REÇU LE

15 FEV. 2013

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

Nombre de membres en exercice 34

Nombre de membres présents 21

Nombre de suffrages exprimés 33

VOTES : Pour 33

 Contre 0

 Abstentions 0

Siège
Date de convocation le 13 février 2013
33511 ARCACHON CEDEX

Présenté par le (1),
A Arcachon le 13 février 2013
Le (1),
Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session
A le 13 février 2013

Les membres (2),

Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A le

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général
(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général...